

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **103 (1967)**

Heft 22

PDF erstellt am: **18.05.2024**

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

#### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire  
de la Société pédagogique  
de la Suisse romande

# éducateur

et bulletin corporatif

## NATURE, Ô MAL AIMÉE!

Ce numéro spécial a  
été réalisé en étroite  
collaboration avec  
la Ligue vaudoise pour  
la protection de la nature,  
qui sait combien le  
concours du corps  
enseignant est nécessaire  
à la réussite de l'œuvre  
entreprise



Castor en pays genevois

*bois gravé de Robert Hainard*

Cliché Rotapfel Verlag, Zurich



## Communiqués urgents

### 14<sup>e</sup> Semaine pédagogique, Villars-les-Moines, 17-22 juillet 1967

Nous rappelons que la 14<sup>e</sup> Semaine pédagogique internationale est organisée cette année par les soins de la SPR. Consacrée au thème général « De l'école à la société, importance de l'éducation aux relations humaines », elle réunira dans le cadre incomparable du château de Villars-les-Moines des éducateurs désireux de compléter leur information, donner leur avis et engager un dialogue avec d'autres enseignants. Des places sont encore libres : demandez les formules d'inscription au secrétariat du stage, Direction des écoles, 1020 Renens.

A. Vn.

#### Vaud

##### AVMG

##### Finale de natation

Organisée avec la collaboration du Département de l'instruction publique et du Panathlon-Club, cette finale, ouverte aux élèves filles et garçons de 15 ans, se déroulera le **mercredi 28 juin à la piscine de Vevey**.

**Comment y envoyer vos élèves ?** Il suffit pour cela d'adresser au Département, jusqu'au 20 juin dernier délai, les résultats de l'épreuve de sélection. (50 mètres nage libre). Le Département de l'instruction publique tient à votre disposition des feuilles d'examen. Une sélection des 100 meilleurs élèves participera à la finale.

**Programme de la finale.** — 1. Éliminatoires par série de 8 concurrents (50 m. nage libre).

2. Démonstrations et méthodes d'entraînement par le Vevey-Natation et tentative de record suisse. (Une vingtaine de membres de l'équipe suisse).

3. Finales filles et garçons (8 meilleurs temps des séries).

4. Proclamation des résultats et distribution des prix.

Le chef technique AVMG :  
**D. Jan.**

#### A la découverte du pays neuchâtelois

« L'Oasis », La Prise Imer, 8-15 juillet 1967.

Les Amis des centres suisses de culture (groupe Wartenweiler) organisent leur 24<sup>e</sup>

Semaine romande à La Prise Imer-sur-Neuchâtel, plateau merveilleusement calme et verdoyant, adossé à la forêt et dominant le lac.

Sous l'experte et enthousiaste direction de M. Adolphe Ischer, inspecteur scolaire de Neuchâtel et auteur des très appréciés petits articles « La main à la pâte, la main... », les participants s'en iront à la découverte d'un canton voisin et ami, mais souvent encore peu connu.

Au cours de nombreuses sorties et excursions, de causeries avec diapositives, ils apprendront à connaître cette région sous ses différents aspects : sylviculture, flore, viticulture, géologie, glaciologie, spéléologie, histoire, préhistoire. Ils visiteront les gorges de l'Areuse, des usines électriques et de pompage des eaux. Une excursion d'un jour en autocar leur fera parcourir l'itinéraire suivant : Gorges du Seyon, Vue des Alpes, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets, Saut-du-Doubs, Cerneux-Péquignot, Le Cachot, Les Ponts-de-Martel, La Tourne.

Fritz Wartenweiler parlera de Grand-champ avec C.-A. Loosli — Etienne Bach et les Chevaliers de la Paix — Charles Naine, militant socialiste.

**Renseignements et bulletins d'inscription :** s'adresser à Mlle Charlotte Cottier, ch. du Levant 6, 1005 Lausanne.

J. C.

#### Divers

##### Echange d'appartement

Collègues glaronnais désirent passer l'été à Lausanne ou environs pour cours

de français. (4 personnes, 2 adultes et 2 jeunes.) Offres à **A. Pulfer**, 1802 Corseaux.

#### Lettre ouverte à mes confrères

Chers confrères,

Je fais partie d'un groupe d'étudiants qui organise, chaque année, en France, un camp de vacances d'été pour une trentaine de garçons âgés de treize à dix-sept ans. Nous essayons de donner à ces jeunes gens, dont la plupart connaissent de réelles difficultés psychologiques ou sociales, des vacances agréables et saines où les activités de plein-air, les sports, le contact avec des moniteurs plus âgés et désireux de les épauler tiennent une large place.

Pourquoi vous en parler ? Simplement parce qu'il nous manque un **chef de camp**. J'ai pensé qu'il se trouve peut-être parmi vous quelqu'un, dont l'âge importe peu, célibataire ou marié, que notre travail intéresse et qui puisse consacrer trois semaines, **du 24 juillet au 12 août**, à une expérience utile et sympathique. Si c'est le cas, je suis à sa disposition pour lui fournir tous les renseignements complémentaires et le prie de bien vouloir prendre contact avec moi avant le 20 juin, car le temps presse...

Je vous remercie par avance de bien vouloir répondre à mon appel.

**Paulette Ruffieux**,  
av. de Morges 27  
ou collège des Croix-Rouges  
**1004 Lausanne.**

Pour vos courses d'école, voyages d'études, camps d'été et d'hiver

## 130 auberges de la jeunesse

de Genève à Romanshorn, dans toute la Suisse.

Renseignements auprès des secrétariats de sections suivants :

**Vaud :** A. J. Montreux-Territet ;  
**Genève :** Taconnerie 10 ;  
**Neuchâtel :** av. Léopold-Robert 138, La Chaux-de-Fonds ;  
**Berne, Valais, Fribourg :** Schafflistrasse 6, à Berne ;  
**Jura bernois :** Weiherweg 48, à Bâle.

### L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES EN HYGIÈNE MATERNELLE ET INFANTILE DE LA POUPONNIÈRE ET L'ABRI

Av. de Beaumont 48,  
**1012 Lausanne**, tél. (021) 32 48 58

reconnue par l'Alliance suisse des infirmières HMI propose son nouveau programme d'études aux jeunes filles désirant soigner des enfants.

**Durée des études :** 3 ans

**Entrées :** avril et octobre

**Renseignements :** direction de l'école

« La grande nature étreint celui  
qui devine pour qu'il forme. »  
Hölderlin.

## La nature protège l'homme

Il faut stopper de toute urgence la dégradation de la nature par les activités humaines ayant, à courte vue, pour objet, le profit maximum immédiat.

Le soi-disant progrès décime trop souvent inutilement la faune et la flore, alors que les dégâts pourraient être, sinon évités complètement, du moins limités, à condition que les particuliers agissent avec plus de discernement et moins de désinvolture.

Les autorités, plus vigilantes que par le passé et plus fermes aussi dans la répression des abus, sont conscientes maintenant de l'importance de la sauvegarde du patrimoine naturel.

La grande tâche qui reste à mener à bien est celle de l'information et de l'éducation de la jeunesse et du public. Dans cette perspective, nous sommes particulièrement heureux de bénéficier de l'appui des enseignants et des colonnes de l'« Educateur ».

oOo

Le sentiment qui, Dieu merci, n'est pas la sensiblerie, mobilise l'opinion publique pour la défense d'objets importants (Nant, Les Grangettes, L'Aubonne). Pourtant, il n'est pas la panacée ! La connaissance est primordiale. Elle fonde le respect des êtres et des choses sur les données objectives de « la nature, milieu vital de l'homme ». Et la société doit en tenir compte non plus accidentellement, mais constamment.

La protection de la nature propose un idéal à l'homme, même si elle prend un caractère scientifique. N'oublions pas que nous sommes au carrefour angoissant d'« Avant que nature meure ». Or, dans une nature agonisante (pollution des eaux, de l'air, du sous-sol, etc.), en fin de bilan, si on laissait aller les choses, il n'y aurait plus de place pour l'homme lui-même ! Il faut donc ménager les sources de vie, si l'on veut éviter le risque insensé des catastrophes collectives.

oOo

Le travail quotidien de la Ligue est d'informer, de convaincre. Elle répond à la volonté de collaboration des autorités. Elle doit avoir une vision très claire de sa mission, des nécessités économiques et sociales, ainsi que des dangers que comportent certaines entreprises même grandioses. Au besoin, elle luttera avec intransigeance, si le compromis n'est pas dans l'intérêt du bien commun !

La protection de la nature n'est plus le combat retardataire et décourageant que les pionniers ont livré d'une manière exemplaire et souvent dans l'incompréhension. Dorénavant, son action s'insère dans la mise en ordre du territoire aménagé



Ce sont des harles !

Photo R. Gogel.

et rien de conséquent n'est élaboré ou mis en chantier, sans qu'elle ne soit renseignée et consultée. La législation fédérale a fait d'elle une partenaire à part entière, dont les propositions sont non seulement examinées et discutées, mais très souvent retenues. Elle ne peut pas répéter le bréviaire du protecteur du début du siècle, elle doit le réinventer pour qu'il s'applique à l'univers en gestation.

oOo

La loi ne peut pas tout. À l'avenir, l'effort financier des associations et des pouvoirs publics sera plus considérable. Nous accusons, dans ce domaine aussi, un retard que met à nu le fait que la Caroline du Sud consacre à la protection de la nature 5 francs par année et par habitant, la Hollande 50 centimes et la Suisse... 8 centimes ! Une politique de la nature digne de ce nom devra bénéficier, on s'en doute, de crédits plus substantiels. Ils conserveront au patrimoine et à la culture des monuments naturels, qui méritent autant d'intérêts et de soins que les œuvres produites par le génie de l'homme.

oOo

La nature est encore l'ultime refuge, où les serviteurs humains de « la machine à produire davantage, toujours plus vite et à meilleur compte » peuvent refaire leurs forces psychiques et physiques. À ce titre déjà, elle justifie des investissements prioritaires ! Ils déchargeront les maisons de santé, dont le nombre se multiplie, rançon de la vie moderne. Mais sera-t-elle encore la vie, sans mesures radicales d'équilibre et de conservation du milieu naturel ? La question est là.

oOo



On ne le dira jamais assez : la nature est un capital, dont nous sommes tous bénéficiaires et actionnaires, avec l'énorme responsabilité d'en prélever les intérêts, sans plus. Cette exigence conduit à beaucoup de modestie l'apprenti sorcier, qui s'est cru à tort le maître de l'univers et redécouvre que « la nature protège l'homme », plus que l'inverse...

Nous voulons enfin que l'intelligence du cœur empêche d'écraser bêtement, pour rien, la corolle sur laquelle l'abeille butine depuis des millénaires

les vertus du miel, car dans tout ce qui se défait et se transforme à un rythme vertigineux, la nature témoigne de ce qui dure par-delà les apparences. C'est une manière d'oraison bénédictine d'avoir conscience de cela et d'appréhender de surcroît « la beauté sur la terre », qui aide à vivre !

Eugène Kuttel,  
président de la Ligue vaudoise  
pour la protection de la nature.

## Le grand livre de la nature s'ouvre à nous

Chaque jour, tout au long de l'année, saison après saison, la Nature est là, tout autour de nous ; c'est elle qui constitue le cadre dans lequel se déroulent nos activités et notre vie quotidienne, s'offrant sans réticence à qui sait écouter, observer, saisir et goûter les images merveilleuses que nous dispense ce grand livre toujours ouvert, constamment disponible.

Mais nous, sommes-nous seulement capables de lire dans ce livre enchanté, d'en tourner les pages avec toute l'attention qu'il mérite, d'en absorber le suc vivifiant ? Savons-nous toujours prendre, dans cette nature si belle et si généreuse, tout ce qu'elle est prête à nous donner ? (Je ne parle pas ici, bien entendu, de ressources matérielles, ni d'exploitation utilitaire, préférant en rester à l'ère où je suis né, celle de la « protection à papa », et même... « à grand-papa ».) Savons-nous tirer de la Nature tous les enseignements qu'elle nous dispense, toutes les satisfactions et toutes les joies qu'elle met à notre disposition, tout l'enrichissement qu'elle est en mesure de nous prodiguer ?

Bien peu d'entre nous, en vérité, en sont réellement capables : ce sont des privilégiés, qui ont reçu le don d'aimer. Le spectacle de la beauté, la vue d'un arbre ou d'une fleur, d'un animal vivant sa vie dans son milieu, les émeut et fait vibrer en eux une fibre cachée, éveille une résonance secrète, qui ne trompe pas. Le spectacle de la vie les prend au cœur et fait naître en eux le désir d'en savoir davantage, il aiguise leur curiosité, leur soif de connaître. Ainsi, à l'acte premier, celui d'aimer, fait tout naturellement suite l'acquisition du savoir, de la connaissance, élément indispensable à notre plénitude.

A l'opposé, ceux qui n'ont pas reçu le don d'aimer passent indifférents au spectacle qui se déroule en leur présence, à portée de leurs sens. Ils ignorent les trésors que, quotidiennement, ils côtoient.

Il appartient à ceux qui ont reçu le privilège d'aimer d'abord et qui, de là, sont parvenus à la connaissance, de venir en aide aux autres en leur faisant parcourir le chemin inverse et, par la connaissance, de les faire accéder à l'amour afin qu'ils puissent atteindre à leur tour la plénitude. C'est chose possible. L'éducateur qui sait éveiller l'intérêt de son élève pour les phénomènes de la vie parviendra à lui dessiller les yeux, à lui ouvrir l'esprit. Il réussira même, pour peu que son enthousiasme soit encore intact, à faire surgir en lui l'étincelle d'où naîtra l'émotion, génératrice d'amour.

C'est à nous, les privilégiés, qui avons tout d'abord aimé puis éprouvé le désir d'approfondir nos connaissances, et finalement saisi dans toute leur complexité le sens et la beauté des phénomènes de la Nature, c'est à nous qu'il incombe d'inculquer aux indifférents les connaissances qui pourront éveiller en eux la flamme d'amour indispensable à leur achèvement.

Celui qui passe indifférent devant les phénomènes de la Nature n'a pas accompli sa destinée. Nous devons lui ouvrir les yeux, l'aider à regarder, à écouter, lui faire saisir et comprendre tout ce dont il se prive. L'enrichissement qu'il en retirera sera la plus belle récompense à nos efforts.

Écoutons et méditons cette phrase de Robert Hainard, notre maître : « La Nature n'est-elle pas là, source intarissable de nourriture, objet de désirs éternels ? Au lieu de la mutiler, nourris-en ton âme insatiable. »

Dr Charles Chesser,  
président de la sous-commission  
fédérale pour la protection de  
la nature et du paysage.



Quelques canards s'envolent...

Photo R. Gogel.

# Qu'est-ce que l'UICN ?

L'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), dont le siège est à Morges, est une organisation internationale de structure mixte. Il s'ensuit que, contrairement aux agences des Nations Unies telles l'UNESCO et la FAO, dont les membres sont exclusivement des gouvernements, l'UICN est constituée par des organisations privées intéressées à la conservation, par des Etats sans distinction de structure politique ou sociale — il y en a plus de vingt — et par quelques organisations internationales.

L'Union fut créée, en 1948, à Fontainebleau sous les auspices de l'UNESCO sous le nom d'Union internationale pour la **protection** de la nature. L'organisation, qui vit le jour en grande partie grâce à la ténacité du Dr Ch. J. Bernard, président de la Ligue suisse pour la protection de la nature, fut en somme l'aboutissement d'une idée proposée déjà en 1910 par le Bâlois Paul Sarasin. Il a fallu deux guerres mondiales et des destructions innombrables pour alerter les pays sur la nécessité de protéger la nature.

Le terme de protection est d'ailleurs aujourd'hui désuet et l'Union, déjà en 1956, avait changé son nom pour en tenir compte car, si paradoxal que cela paraisse l'exploitation rationnelle d'une espèce animale ou végétale, qui ne modifie peu ou pas l'équilibre naturel, est le meilleur moyen de la conserver, tandis que l'expérience a maintes fois démontré que la protection par décret ou autrement d'une espèce déterminée va le plus souvent à fin contraire !

L'UICN n'est pas une organisation avec une fondation exécutive, d'ailleurs cela dépasserait largement ses moyens financiers, mais, en appelant à son conseil les meilleurs spécialistes scientifiques et en créant à Morges un centre mondial d'information, elle dispose des moyens pour catalyser et initier les recherches et les projets à l'échelon mondial. Ces projets, étudiés de concert avec la FAO ou avec l'UNESCO ou les deux à la fois, sont ensuite menés à bien par ces agences.

L'UICN jouit d'un statut consultatif auprès de ces agences des Nations Unies.

Le centre d'information à Morges tient à jour toute la documentation sur les espèces rares ou menacées de plantes et d'animaux grâce à la collaboration de nombreux correspondants situés dans le monde entier. Cette documentation est fournie au service de sauvegarde, une section importante de l'UICN qui prépare ou propose les mesures à prendre en vue de sauver les espèces menacées de disparition. Par l'intermédiaire de sa commission d'éducation, l'Union s'efforce de perpétuer, sur le plan international, les principes de la conservation à tous les niveaux scolaires. Des manuels de conservation, illustrés par des films fixes, ont déjà été préparés avec l'assistance de l'UNESCO pour le Moyen-Orient, en arabe et en turc, et pour la région saharienne, en français et en arabe. La législation de la conservation de la nature est non seulement très disparate mais également complexe et c'est la tâche de la commission de législation de réunir tous les documents en vue de la préparation ultérieure d'une charte mondiale de la conservation. La commission d'écologie, formée des meilleurs spécialistes, est responsable de la politique scientifique de l'UICN et du choix des sujets scientifiques traités dans les réunions techniques. Enfin, une commission des parcs nationaux vient de mettre au point la liste complète des parcs nationaux et réserves similaires dans le monde à l'intention des Nations Unies qui la publieront prochainement. Il s'agit d'un catalogue raisonné où tous les renseignements essentiels sur chaque parc sont indiqués.

Reconnue officiellement et consultée par les agences des Nations Unies, l'UICN jouit d'un statut indépendant qui lui permet d'agir selon des principes scientifiques et dans le seul intérêt du pays consultant.

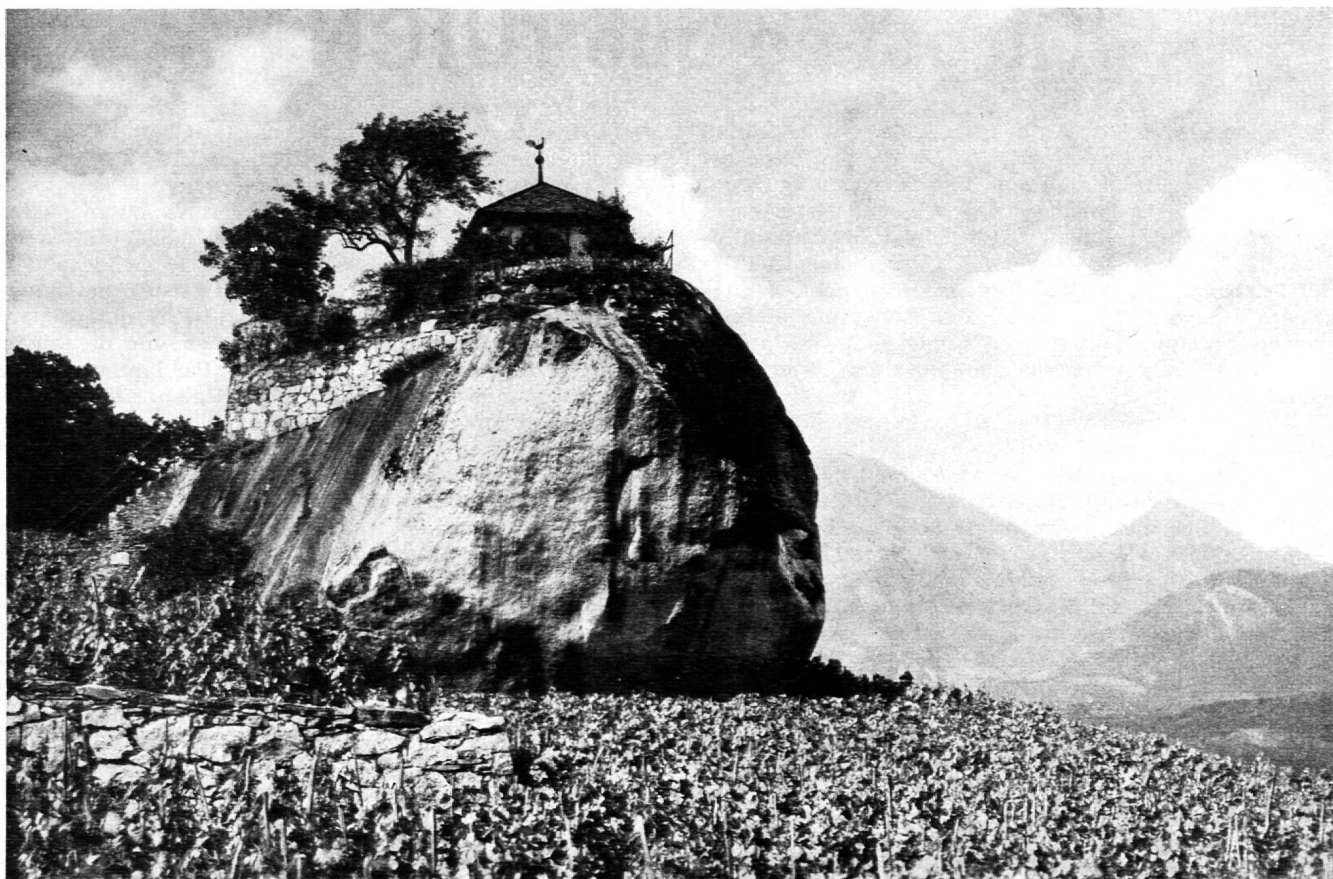
Jean-G. Baer,  
professeur à l'Université de  
Neuchâtel

## La Ligue suisse pour la protection de la nature, les réserves naturelles et l'inventaire CPS

Cela commence comme un conte de fées... Il y avait une fois (et toujours, heureusement...), dans la région de Monthey-Collombey quatre magnifiques blocs erratiques, vestiges de la dernière glaciation du Rhône : la Pierre des Marmettes, le Bloc Studer, la Pierre à Dzo et la Pierre des Muguets. La première surtout figure parmi les plus beaux monuments naturels de notre pays. Menacée à plusieurs reprises par des spéculateurs (on en ferait de magnifiques marches d'escalier ou de beaux encadrements de fenêtres en granit...), la Pierre des Marmettes, surtout, finirait une fois ou l'autre par tomber sous le ciseau des tailleurs de pierre. En 1906, la situation était tout particulièrement alarmante, et il fallait, avant qu'il soit trop tard, mettre ce bloc à l'abri de toute nouvelle tentative de destruction. Sinon, le même drame allait se renouveler à intervalles

réguliers ; quelle aurait été la fin de la lutte ? Une décision définitive s'imposait donc et ce fut le grand mérite du président de la Société helvétique des sciences naturelles de l'époque, le Dr F. Sarasin, d'avoir tout mis en œuvre pour mettre un terme à ces menaces. Avec l'appui enthousiaste de quelques naturalistes de notre pays, et pas des moindres : A. Heim, F. Zschokke, C. Schröter, J. Fischer-Sigwart, H. Christ, St. Brunies, on constitua la première Commission fédérale pour la protection de la nature. Les blocs purent être sauvés : la Pierre des Marmettes et le Bloc Studer appartiennent maintenant à la SHSN, alors que la Pierre à Dzo et celle des Muguets sont la propriété de la Société vaudoise des sciences naturelles (site 3.58 de la liste CPS). A la même époque, et même avant, divers mouvements avaient pris naissance dans certains pays





La Pierre des Marmettes.

Photo W. Zeller, Zurich

d'Europe et d'Amérique en faveur de la constitution de réserves naturelles, forestières surtout. Chez nous, le forestier J. Coaz poussa à la création de zones forestières entièrement protégées [Parc national suisse entre autres (1914), puis forêt d'Aletsch].

Mais rien ne se fait sans moyens financiers. Développant ses conceptions premières, F. Sarrasin eut l'idée de grouper en une association tous les protecteurs de nos sites. Et ce fut la naissance de la LSPN Afin de permettre à chacun d'en faire partie, la cotisation fut fixée à un franc par an (1 Franken-Verein). Ceci se passait en 1909. Actuellement, la ligue compte 50 000 membres, groupés en sections cantonales. 50 000 membres ? c'est à peine 1 % de la population de la Suisse !

Les buts de la ligue nouvellement créée étaient simples : mettre à l'abri de toute profanation certains sites, spectaculaires, célèbres par leur beauté, sans oublier divers milieux beaucoup plus modestes, mais tout aussi importants comme derniers refuges d'une flore et d'une faune sérieusement menacées. La LSPN gère actuellement une quarantaine de réserves, soit comme propriétaire, soit par convention. De plus elle facilite les sections, moralement et matériellement, dans la création de réserves cantonales, régionales ou locales. Nous ne pouvons insister ici sur le nombre et la nature de ces réserves. La définition seulement de ce que l'on entend sous ce vocable demanderait tout un article, tellement les problèmes à résoudre sont complexes et différents d'un biotope à l'autre. Citons simplement, à part la forêt d'Aletsch, les réserves nettement roman-

des, telles que Derborence, le vallon des Morteys et les pâturages voisins des Bimis, la Vraconnaz. Mais nous possédons également des sites beaucoup plus restreints, de quelques centaines de mètres carrés seulement, comme la châtaigneraie des Monts-de-Burier, sur Montreux.

Nos prédécesseurs avaient vu clair. On peut se demander s'ils se sont rendu compte de ce qui arriverait dans le demi-siècle à venir. Que diraient-ils en face de la situation actuelle, s'ils assistaient au grignotage lent mais continu de notre sol, à la disparition partielle ou totale d'une quantité d'espèces végétales ou animales ? Quelques exemples : suite à l'expansion démographique actuelle, avec toutes ses conséquences, notre surface cultivable diminue d'un mètre carré par seconde ; nos eaux et notre air se polluent de façon catastrophique (égouts, déchets ménagers et industriels, engrais, pesticides, etc.) ; en six mois on a recueilli au barrage d'Utzensdorf (et ce pourrait être le cas de bien d'autres bassins de retenue), 42 cadavres de porcs, 27 lapins, 3 chiens, 36 chats, 3 poules et 45 peaux, sans compter les nombreux viscères jetés à l'eau ; où devrons-nous, si l'on n'intervient pas énergiquement, chercher notre eau potable, dans quelques années ? Le problème de l'épuration des eaux usées est donc d'une brûlante actualité. Sait-on qu'un litre d'air, à la forêt, contient 50 à 100 particules de poussière, contre 85 000 dans nos villes ? Imagine-t-on qu'une grande centrale thermique évacue dans l'atmosphère 500 tonnes de  $SO_2$  par jour ? 50 % de nos petits lacs ou étangs ont été comblés, nos tourbières de montagne ont passé de 4000 à 500. La flore du canton d'Argovie, qui comptait 1300 espèces,

s'est appauvrie de façon spectaculaire : 208 espèces ont complètement disparu et 385 sont devenues très rares. Voilà où nous en sommes...

Soyons justes et rendons à César ce qui lui est dû. Bien avant la création de la LSPN des efforts avaient été faits dans le sens d'une protection plus efficace. Au cours des siècles passés, on se rendait déjà compte de l'importance des forêts, tant au point de vue économique, que du point de vue de son action régulatrice et protectrice (ravinements, ruissellements, éboulis, avalanches, etc.). Cette dernière notion est d'ailleurs clairement établie dans la loi forestière suisse de 1902. Une fois déjà, et ceci en 1838, le canton de Neuchâtel avait donné l'exemple en protégeant le très beau bloc erratique de la Pierre à Bot ; en 1870, le Club jurassien avait créé la réserve du Creux-du-Van. En Suisse centrale, Obwald, avait en 1878, édicté la première ordonnance sur la protection de la flore.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Nous ne pouvons plus travailler en ordre dispersé. C'est la raison pour laquelle la LSPN, l'Association pour la protection du patrimoine national (Heimatschutz) et le Club alpin suisse ont constitué, il y a quelques années, une commission chargée de dresser un « Inventaire des sites d'importance nationale » méritant d'être protégés (Liste CPS). Cet inventaire groupe environ 120 sites d'intérêt national, et il se complète au fur et à mesure des possibilités.

Nous ne devons plus, devant l'opinion publique, passer pour de doux rêveurs, opposés à toute transforma-

tion. Au contraire, il nous faut maintenant des hommes clairvoyants, envisageant les réalités en face, prêts à collaborer pour limiter les dégâts, avec une technique que rien ne peut arrêter, et qui, bien souvent aussi, pêche par ignorance de tous nos problèmes.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres... Si certains de ces sites sont déjà protégés, les autres, tout en figurant sur la liste, ne sont, pour le moment, que l'objet de vœux pieux. Les efforts conjugués des autorités (nous avons maintenant une loi fédérale pour la protection de la nature) et des associations intéressées doivent tendre maintenant à ce que ces vœux deviennent une réalité. Nous savons qu'il y aura des difficultés à vaincre, dues souvent au manque d'information de nos populations bien plus qu'à leur mauvaise volonté. C'est ces gens-là qu'il s'agit maintenant de gagner à notre cause. Nous faisons appel, une nouvelle fois, à l'école. L'enfant est, plus qu'on ne le suppose, près de la nature, en bien ou en mal. A nous de le guider, de le former, de lui inspirer le respect de tout ce qui vit. Nous sommes nombreux, parmi les enseignants, qui savons à quoi on peut arriver par une action constante et répétée, par des travaux pratiques, des concours, des excursions. Nous y avons trouvé des satisfactions nombreuses aussi, même si le résultat n'apparaît pas immédiatement.

E. Altherr,  
membre du comité responsable  
des réserves de la LSPN.

*Aperçu des activités de la Société suisse en faveur du « World Wildlife Fund » :*

## L'agrandissement de la réserve naturelle de Derborence (Valais)

La réserve naturelle de Derborence constitue l'objet No 3.37 de l'« inventaire des paysages et des sites naturels d'importance nationale qui méritent d'être protégés », établie à la demande de la Ligue suisse pour la protection de nature, de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national et du Club Alpin Suisse par une commission spéciale (LPS) 1959-1963 et publiée en 1963.

Comme il ressort de cet inventaire, la région de Derborence est située dans les Alpes calcaires, au fond du vallon de la Lizerne, un vallon latéral, au nord de la vallée du Rhône, sur les communes de Conthey, Vétroz, Ardon, Savièse et Chamoson. Il s'agit là d'une très belle vallée alpestre bien conservée jusqu'à ce jour, avec une végétation très variée. Au centre se trouvent les masses de l'éboulement, le petit lac de Derborence ainsi qu'une forêt vierge subalpine, où dominent les sapins blancs. C'est la seule forêt de Suisse qui n'ait jamais été exploitée. Sur l'éboulement même, des bois de pins pionniers se sont établis. Plus bas dans la vallée, se trouve une forêt de hêtres, la plus orientale du Valais central.

La réserve de Derborence proprement dite s'étend sur 52 ha de forêts, 7 ha de buissons et 23 ha incultes et improductifs. Elle a été acquise par la Ligue suisse pour la protection de la nature en 1959, pour la somme de Fr. 100 000.—. Elle est comprise dans un district franc appelé Haut-de-Cry. 17 ha, comprenant le lac de Derborence, et ses alentours sont grevés d'une servitude *ad aeternum* et complètent ainsi la réserve.



Réserve naturelle de Derborence. Photo W. Zeller.

Le but envisagé par la création de la réserve de Derborence était de sauver et de protéger la dernière forêt vierge des Alpes centrales et occidentales et de

permettre des recherches scientifiques sur les associations végétales, leur composition et leur évolution naturelle, de la forêt d'essences pionnières jusqu'à la forêt définitive.

La forêt vierge de Derborence n'a jamais été accessible et ne fut, de ce fait, pas exploitée par les générations passées. Isolée de toute influence humaine immédiate, elle a gardé son caractère primitif et on y trouve toutes les phases du développement. Forêt vivante et dynamique, elle se renouvelle constamment et se compose notamment de sapins blancs et d'épicéas. Le pied de la forêt se trouve à une altitude de 1430 m alors que le point culminant s'élève à 2000 m. A une altitude moyenne de 1600 m on trouve des sapins blancs de 44 m de hauteur, avec un diamètre de 162 cm à 1,50 m du sol. La faune est très riche. On a dénombré dans cette région 700 chamois, 17 bouquetins, 50 chevreuils, 1 couple d'aigles, sans compter des vipères, etc.

Les environs de la réserve naturelle sont menacés par le développement général du Valais, c'est-à-dire par la construction de téléphériques, l'envahissement par le tourisme, même en auto, et des constructions nouvelles en dehors de la réserve qui ne s'adaptent pas au paysage.

Pour parer à tous ces dangers et notamment à la spéculation, la Ligue suisse pour la protection de la

nature et l'Etat du Valais ont décidé d'acheter ensemble une zone supplémentaire au nord du lac, pour agrandir progressivement la réserve de Derborence. En premier lieu, il a été prévu, en 1965, d'acheter un terrain de 8000 m<sup>2</sup> ou 0,8 ha sur la rive nord du lac de Derborence, terrain particulièrement favorable à la conservation, à Fr. 7.50 le m<sup>2</sup> ou Fr. 60 000.— en tout. Cet achat est devenu possible grâce à une contribution de Fr. 28 000.— versée par le Conseil d'Etat du Valais, à laquelle s'est ajoutée un don de Fr. 32 000.— de la Société suisse en faveur du « World Wildlife Fund », par l'intermédiaire de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

Il existe des projets d'agrandissement de la réserve par l'achat d'autres terrains adjoints. Nous pouvons assurer que la Société suisse en faveur du « World Wildlife Fund » contribuera elle aussi à cette tâche, dans la mesure de ses possibilités financières ; celles-ci dépendant de l'aide que lui accordera le public de notre pays.

*Dr F. Vollmar,*  
secrétaire général W.W.F.,  
Morges.  
(Fonds mondial pour la  
sauvegarde de la nature.)

## Aménagement du territoire et protection de la nature

Pour qui se préoccupe de la protection de la nature, l'aménagement du territoire est tout à la fois la menace permanente et la sécurité : la menace permanente parce qu'aménager c'est tracer des routes, projeter des canaux, des ports, implanter des centrales électriques, transporter le courant à grande distance, développer le tourisme ; la sécurité parce que la nature ne se protège pas toute seule contre ces menaces et parce qu'aménager c'est aussi sauvegarder ce qui mérite de l'être, créer des parcs naturels, arrêter les saccages.

Les deux faces de cette activité sont en fait les deux faces de notre société, productrice et dévoreuse, géniale et impuissante, généreuse et insatiable. Le mal engendre le bien, le bien engendre le mal. L'apprenti sorcier n'a jamais été aussi peu maître de ses redoutables penchants ; chaque découverte, fût-elle la plus merveilleuse, fût-elle la plus attendue, la plus inespérée même, dévoile le lendemain son aspect mortel. Des pesticides aux antibiotiques, de la psychanalyse à la chirurgie, de l'électronique à la fission nucléaire, quel cortège de problèmes nés de l'invention elle-même ! Forcée dans ses derniers retranchements, la nature fait un appel désespéré à ceux-là mêmes qui la menacent. Cet appel doit être entendu avant que tant de merveilles accumulées n'en soient réduites aux figures de cire des musées.

Il faut malheureusement être conscient que le simple fait de parler de sauvetage démontre l'étendue des dégâts. Un parc national, un vallon de Nant, un bois de Chêne, ne sont rendus à la nature que si une surveillance incessante s'y exerce ; les facilités d'accès à tant de ces lieux protégés constituent une menace permanente.

Dans l'inventaire des éléments naturels à protéger, il faut d'ailleurs se contenter d'accepter des ensembles qui n'ont de « naturel » que leur couverture végétale et leur faune d'aujourd'hui.

Ceci me paraît conduire à marquer mieux encore qu'on ne le fait généralement la différence entre le respect de la nature et la création de réserves intégrales.

Car l'un mérite autant que l'autre l'appellation « protection de la nature ». Même entouré de maisons et côtoyé de voitures jour et nuit le cèdre du Presbytère que tous les visiteurs de Beaulieu connaissent est cher à chacun de nous. Même parcourue de campeurs, l'allée de Dorigny est toujours la « nature ». Et le bois de Sauvabelin, le parc Bourget, demeurent réserve d'oxygène pour les citadins qu'ils délivrent du bitume et du ciment, même si leur tapis végétal, leur humus trop foulés sont plus pauvres en espèces végétales et animales qu'un simple taillis de la plaine de l'Orbe.

Allant au bout de ce raisonnement, je m'insurge autant contre certains forestiers qui méprisent une forêt parce qu'elle n'est pas rentable que contre certains scientifiques qui la dédaignent parce qu'elle n'abrite plus l'espèce rare qu'on y voyait encore au début du siècle. C'est un autre problème que de voir un champ se couvrir de maisons et disparaître sa verdure ou de voir se raréfier les jonquilles ou les anémones dans un pâturage. Tous deux doivent nous alarmer mais en les confondant nous-mêmes trop souvent, nous affaiblissons notre cause. Cette distinction est d'ailleurs relativement aisée car les moyens et les procédures à mettre en œuvre pour établir et pour assurer la protection sont très différents dans un cas ou dans l'autre.



Dans le premier cas, on devra légaliser, par la procédure administrative, des zones de verdure ou de non bâtir, classer des arbres, répondre à des demandes d'indemnités, plaider l'intérêt public contre les restrictions à la propriété. On ne mobilisera pas les spécialistes de la faune et de la flore, mais les urbanistes, les hygiénistes et surtout les juristes.

Dans le second cas, on devra au contraire prévoir avant tout le contrôle par une surveillance constante, des interdictions prononcées, la mise sur pied d'équipes habilitées à infliger des contraventions ; souvent, si elles ne font pas l'objet de donations, les propriétés devront être acquises ; il arrivera qu'on doive les clôturer. On mobilisera ici les botanistes, les zoologues, des savants et des chercheurs, des hommes prêts aussi à payer de leur personne.

Deux séries de problèmes très différents, on le voit, qu'on ne doit plus confondre même s'ils se rattachent l'un et l'autre à l'aménagement du territoire.

Les Français viennent d'ailleurs de faire la distinction dans le décret du 1er mars 1967 instituant des « parcs naturels régionaux » territoires pouvant être classés « lorsqu'ils présentent un intérêt pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, et qu'il importe de les protéger et de les organiser ».

Ils se différencient des « parcs nationaux », « sanc-

tuaires de la nature dans lesquels une priorité absolue est accordée à la préservation de la nature par elle-même ».

Comment les Français s'y prennent pour assurer l'un ou l'autre de ces objectifs est hors de notre propos. Nous avons, de notre côté, à rechercher les moyens à notre portée pour parvenir à ces mêmes résultats. Nous y réussirons à coup sûr mieux lorsque nous saurons distinguer et juger à leur vraie mesure la zone de détente assurant ou rétablissant le contact entre l'homme et la nature et la réserve intégrale d'intérêt essentiellement scientifique.

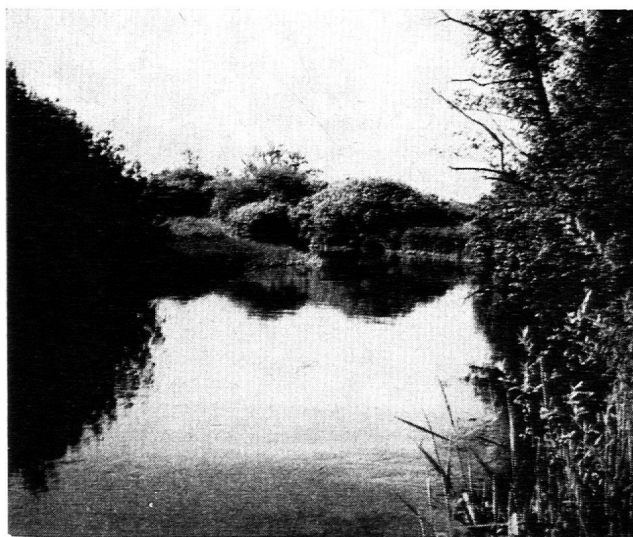
Est-il d'ailleurs meilleur moyen que de les combiner ? d'affecter aux besoins des promeneurs une vaste zone boisée ou mi-boisée et d'y aménager à l'endroit voulu une réserve intégrale ? C'est ainsi qu'on vient de procéder au bois de Chêne. C'est ainsi qu'il convient de concevoir demain des zones comme celle des Grangettes. C'est ainsi que, par des actions concertées des milieux intéressés et des autorités, les objectifs multiples de la protection de la nature entreront dans les vues plus générales de l'aménagement du territoire.

J.-P. Vouga,  
architecte cantonal, Lausanne.

## De la protection de la nature « de papa » à la conservation des ressources naturelles

Au commencement était la nature. Et la nature était belle...

Alors arriva le protecteur de la nature. Le protecteur de la nature, monologuant en son langage ésotérique, piqueta le plus beau coin du pays, le ceignit d'une solide palée, y perça un portillon au-dessus duquel il écrivit : « Naturschutzgebiet. Eintritt verboten » !



Cours supérieur de la Versoix.

Photo Paccaud.

### Les emballeurs de salami

C'est une manière de protéger la nature, celle de papa.

Elle consistait à mettre en conserve des échantillons de milieux naturels, à laisser agir la nature, comme on disait, à la « stériliser » dans je ne sais quel réfrigérateur.

Sommes-nous vraiment, nous les protecteurs de la nature, des partisans de la « conservation sous vide » ? Voulons-nous réellement mettre la nature sous cellophane comme les tranches de salami qu'on vend dans les supermarchés ? Très vite on s'est aperçu que la conservation de la nature dans son intégrité pose des problèmes plus complexes. Souvent les résultats allaient à l'encontre du but proposé, le salami rancissait.

Exemple. On a créé une réserve de marais, interdit le fauchage des roseaux, supprimé les « mises » du flat. Résultat : les roseaux ont pourri sur place et la roselière s'est repeuplée petit à petit d'essences forestières (saules, bouleaux, aulnes, épicéas) qui ont transformé le marais initial en forêt humide.

### Aujourd'hui

On préfère manger le salami frais, en profiter et le partager avec ses amis, tout en gardant suffisamment d'avoine pour nourrir assez de chevaux qui nous permettront de renouveler notre provision de salami.

C'est ce que les écologistes appellent les **ressources renouvelables** et c'est ce qui explique que l'**Union internationale pour la protection de la nature**, fondée en 1948 à Fontainebleau, ait modifié son titre en **Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources**.

Evidemment, le problème de l'avoine à fournir au

cheval est compliqué. Il suppose non plus une attitude défensive contre l'envahissement du Progrès (avec un grand « P ») et de la Civilisation dans la Nature, mais une action dynamique de prévention, à entreprendre en utilisant précisément les armes que le Progrès met à notre disposition : planification, statistique, recherche scientifique, aménagement, prospective, etc.

Pour cela, nous avons besoin de la jeunesse, de son entrain, de sa collaboration, de sa participation, et quand je dis participation, je ne pense pas seulement contribution des jeunes à nos efforts, mais également à leur participation aux bénéfices.

#### Des bénéfices, il y en a

Il faut que l'on sache, il faut que l'on comprenne que la nature est **utile**. Et qu'elle peut être **utilisée** !

Utilisée par les **écoles** d'abord. Notre rôle à nous, protecteurs de la nature, c'est de faire comprendre que le milieu naturel est le plus beau des **laboratoires**, que le milieu naturel **rend** mieux, dans l'enseignement des sciences fondamentales, que le plus beau des auditoires.

Utilisée par les **sportifs**, les amateurs de grand air,

les marcheurs du tourisme pédestre, les photographes animaliers, les pêcheurs, les chasseurs et les mycologues (l'amour de la nature passe parfois par l'estomac !). Une randonnée dans la nature est « payante » !

Utilisée par les **agronomes** qui intègrent de plus à leur lutte antiparasitaire les méthodes biologiques.

Utilisée par l'**homme**, non pour être détruite et grignotée inexorablement, mais pour être respectée.

#### Oui, mais...

La route, maîtresse de nos vies et de nos morts, maîtresse aussi de nos porte-monnaie, a son **code** connu de tous et dès la plus tendre enfance.

Il faut qu'on rédige aussi le **Code du comportement de l'homme dans la nature**. Qu'on sache non seulement abattre, mais planter l'arbre, non seulement cueillir, mais protéger la fleur, pas uniquement camper, mais aussi « décamper » !

En un mot, que chacun prenne ses **responsabilités**, car il sera bientôt plus important de sauver un mètre carré de verdure que de produire un kilowatt.

François Manuel,

rédacteur romand du Bulletin LSPN



Le marais de la Sèche de Gimel, près du Marchairuz.

Photo Altherr.

## Histoire d'une réserve communale vaudoise

**Début 1960.** Lettre de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature aux communes du canton de Vaud : ... Chaque coin de pays devrait avoir ses monuments naturels où seraient conservées intactes quelques parcelles de forêts, de marais...

**24 mars 1960. Bière.** Causerie aux syndics du district d'Aubonne sous la présidence de M. le préfet Convers : ... Ces réserves auraient aussi une valeur éducative pour apprendre à la jeunesse, par l'exemple, le respect que l'on doit aux plantes et aux animaux, et pour l'initier à l'attachement que l'on ressent pour les choses de la nature. Elles constitueraient de précieux centres d'intérêt et d'études pour les écoles...

**8 septembre 1960. Gimel.** M. le syndic de Gimel me reçoit dans la cour de sa ferme, à la descente

de son tracteur attelé à un char de regain. M. le syndic, votre commune possède un authentique trésor naturel, le marais de la Sèche de Gimel. Seriez-vous d'accord d'y créer une réserve naturelle ? M. le syndic Raymond ne dit pas non.

**24 janvier 1961. Aubonne.** M. Gardiol, inspecteur forestier de l'arrondissement approuve vivement notre projet.

**17 juillet 1961. Sèche de Gimel.** Monsieur le syndic et Messieurs les municipaux : ... Le marais que vous avez sous les yeux est un site remarquable, à peu près unique dans le haut Jura. Il représente un vestige des marais qui se sont constitués après la disparition des glaciers. De cette origine, il a conservé une flore spéciale qui rappelle, par certains de ses aspects, celle

des régions arctiques, en particulier un saxifrage à fleurs jaunes (*saxifraga hirculus*) qui n'existe nulle part ailleurs en Suisse...

La discussion se poursuit à l'ombre d'un gros sapin, autour d'une bonne bouteille. Les municipaux de Gimel finissent par accepter notre proposition sous certaines conditions, et chacun cueille une fleur du précieux saxifrage pour la montrer à sa femme.

**23 septembre 1961. Gimel.** Entretien avec M. Renaud, instituteur, à propos des moyens propres à faire aboutir notre projet.

**29 octobre 1961. Sèche de Gimel.** Messieurs les membres de la Commission du Conseil communal de Gimel : ...Le marais qui s'étend devant vous mérite d'être conservé comme un monument naturel, précieux témoin de l'histoire géologique et botanique de ce pays...

Réchauffée pourtant par un fameux kirsch, la discussion est plus serrée que la première fois. Les amodiateurs du pâturage auraient bien voulu assainir ce marais où, dans les anciens temps, faillit s'enliser une génisse. Pour finir on transige. Le fossé de drainage

aménagé par un berger trop zélé sera maintenu, mais on n'en creusera pas d'autres.

**11 novembre 1961. Gimel.** Le Conseil communal accepte de constituer en faveur de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature, une servitude par laquelle la commune s'interdit de modifier le caractère naturel du marais de la Sèche.

Cet engagement a une durée illimitée.

**1963.** Plusieurs écriteaux fournis par nous et posés par la commune jalonnent le pourtour du marais, signalant sa qualité de réserve naturelle.

**1966.** Un des écriteaux a été saccagé par un vandale. Mais qu'importe l'imbécillité humaine ! Le marais, lui, est intact, pour la satisfaction des botanistes et pour la joie de ceux qui savent jouir du spectacle de la nature sans éprouver le besoin de l'abîmer.

N.B. — Le canton de Vaud compte à ce jour une vingtaine de réserves communales, et 385 communes !

Daniel Aubert,  
professeur.

## La Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature

La nature a toujours été pour l'homme, dès l'Antiquité, une source inépuisable et il n'a guère, jusqu'au siècle dernier, songé à la protéger. Il faut en excepter, dès le Moyen Age, des protections très utilitaires : par exemple celle des chênes dont les glands nourrissaient les porcs, celle des hêtres dont les faines fournissaient de l'huile, celle des alisiers et des sorbiers dont les fruits étaient précieux en cas de famine. La sauvegarde des forêts protectrices des villages, dans les hautes vallées des Alpes, procède de la même volonté utilitaire.

Il y a quelques siècles la protection de la nature n'était guère populaire : Hans Waldmann, bourgmestre de Zurich, a payé de sa tête, en 1488, le premier essai de promulgation d'une loi forestière ; et Pierre Pétignat, décapité en 1740, était l'avocat d'une cause douteuse puisque le « vrai bonheur » (cf. la chanson !) des Jurassiens était menacé, entre autres, par une loi forestière de l'évêque de Bâle, effrayé de voir s'engloutir les forêts du Jura dans les hauts fourneaux de la vallée de Delémont.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, au fur et à mesure que les progrès techniques abîment la nature, naissent les premières initiatives de protection. A ce propos l'inscription, dans la Constitution fédérale de 1874, d'un article permettant une législation forestière, la promulgation, en 1876, de cette législation, font date.



Cliché LSPN

Au bord de l'Areuse.



C'est en 1882 que le Club jurassien crée, dans le canton de Neuchâtel, une première réserve, le fond du cirque du Creux-du-Van.

En 1913, peu après l'initiative de P. Sarasin de Bâle qui avait abouti à la création du Parc national, une

commission neuchâteloise pour la protection de la nature se constitue, animée successivement par H. Spinner, J.-G. Baer, Ad. Ischer et J.-L. Richard. Plus récemment, en 1963, la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature est fondée, pré-

sidée par O. Attinger puis par R. Schaad. Cette ligue, sa commission scientifique, le Club jurassien et la société faitière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois sont les principaux ouvriers de la sauvegarde de notre nature.

Qu'avons-nous fait jusqu'ici et que désirons-nous faire ?

**Constitution de territoires protégés :** à la réserve du Club jurassien se sont successivement ajoutés : le bois des Lattes, tourbière typique ; le bas du Cerneux et les Basbelins, autres tourbières ; la marnière d'Hauterive, riche en orchidées et localité type de l'étage géologique hauterivien ; la Combe-Biosse et la partie neuchâteloise de Chasseral ; la région des gorges de l'Areuse et du Creux-du-Van (12 km<sup>2</sup>) ; ajoutons-y quelques périmètres quatiques, des réserves communales et les terrains acquis par la LSPN dans la vallée des Ponts.

**Protection de la flore :** tout d'abord arrêtés de protection de telle ou telle espèce, éparés dans la législation cantonale et donc peu efficaces ; en 1943, promulgation d'un arrêté qui les groupe ; en 1965, enfin, nouvelle rédaction, plus précise et plus complète, de l'arrêté actuel. Quelques volontaires, porteurs d'une carte de légitimation délivrée par l'autorité compétente, assurent, ainsi que la police cantonale et les polices communales, le contrôle dans le terrain.

**Information du public :** au cours de ces dernières décennies on compte quelques initiatives, rarement menées avec méthode et continuité ! Impression d'une plaquette « Ton pays est à toi », depuis longtemps épuisée ; édition plus récente d'un dépliant, diffusé par l'Office neuchâtelois du tourisme ; parution chaque printemps, par les soins du Club jurassien, des « Dix commandements du touriste » dans les principaux journaux du canton ; interventions auprès des propriétaires de cars lorsqu'ils annoncent des courses avec « cueillettes de fleurs » ; articles de journaux, conférences, excursions dirigées, une seule fois orientation d'une école de recrues de gendarmes. Nous avons l'intention d'amplifier cette information du public qui, le plus souvent, pêche par ignorance.

**Information scolaire :** là, grâce surtout à l'appui du Service de l'information du Département de l'instruction publique, service dirigé par E. Laurent, nous avons obtenu des résultats réjouissants : distribution de portefeuilles de documentation aux classes, articles sur les réserves et les plantes protégées dans le « Bulletin de

l'instruction publique ». Un important ouvrage « Nature neuchâteloise », a été, grâce à la compréhension du chef du Département de l'instruction publique, distribué dans toutes les classes. Nous aimerions simplement que les membres du corps enseignant (voir P.-S.) deviennent, pour nous, des collaborateurs.

Il y a trente ans, la protection de la nature n'était, dans le grand public, guère prise au sérieux. Il a fallu depuis, suivant la forte expression de Jean Rostand, l'irruption de « ces invités inattendus du monde moderne » que sont en particulier la pollution de l'air et des eaux, pour qu'un sursaut de conscience, dû à la peur de voir la technique tuer la vie, secoue nos contemporains.

Au moment de perdre les biens naturels que nous ont laissés nos aïeux, nous mesurons l'ampleur de cette perte et nous agissons en conséquence. Par l'inscription, en 1962, d'un article dans la Constitution fédérale, les cantons peuvent maintenant légiférer. Le peuple neuchâtelois a été assez sage, en 1966, pour accepter un « décret concernant la protection des sites naturels du canton » législation audacieuse qui le place à l'avant-garde des Etats suisses. Aussi pouvons-nous regarder vers l'avenir avec quelques lueurs d'espoir.

A Ischer,  
inspecteur scolaire.

*P.-S. — La Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, section de la LSPN (adresse : R. Schaad, Le Verger, 2016 Cortaillod) se met à la disposition du corps enseignant pour tous renseignements concernant la sauvegarde de la nature. De son côté elle étudiera les problèmes qu'on voudra bien lui signaler. Enfin, elle adresse un appel à tous ceux qui, accidentellement ou régulièrement, pourraient faire acte de collaborateurs, ou, plus simplement, devenir membres et recevoir « Protection de la Nature », belle revue mensuelle richement illustrée, excellent auxiliaire pour l'enseignement.*

## Protection de la faune dans le canton de Neuchâtel

Dans le canton de Neuchâtel, comme partout ailleurs, la première tâche de la protection de la nature est de sauvegarder les milieux naturels où vivent les plantes et les animaux sauvages. Du même coup on sauvegardera de grandes étendues terrestres et aquatiques indispensables à la récréation et au délassement de l'espèce humaine. Ce n'est qu'après avoir atteint cet objectif qu'il sera vraiment possible de se pencher sur le sort des plantes et des animaux sauvages. Malheureusement, toutes les entreprises contre la nature rapportent de l'argent, du moins dans l'immédiat, et dès qu'un ingénieur, quelle que soit sa spécialité, modifie la nature, il le fait toujours pour aug-

menter un rendement quelconque et jamais pour défendre les intérêts naturels. Malheureusement aussi tout ce qu'on veut faire pour sauvegarder la nature se heurte à des intérêts financiers souvent très puissants.

A quoi sert de décréter la protection même absolue de certaines espèces animales ou végétales si les milieux naturels sont détruits ? Sans mares et sans étangs on ne peut avoir ni batraciens ni flore aquatique. Sans certaines limites à l'exploitation forestière, sans règles pour la protection des eaux, sans limitation de certaines constructions, il n'est pas possible de garder une certaine faune et une certaine flore.

C'est de cela que nous sommes profondément conscients dans le canton de Neuchâtel, et nous essayons, au milieu de mille difficultés, en face d'une indifférence ou d'une incompréhension souvent profondes, de maintenir avant tout les milieux naturels. Chose curieuse, chose décevante, c'est parfois de ceux-là mêmes qui s'intitulent protecteurs de la nature que viennent les difficultés. C'est, semble-t-il, qu'ils refusent de voir les choses en face et de s'attaquer aux bases mêmes du problème ; à cela s'ajoutent des susceptibilités mal camouflées et des intérêts financiers mal dissimulés.

En ce qui concerne la protection de la faune qui est du domaine du Service cantonal de la pêche et de la chasse, je veux commencer par donner la liste des animaux disparus de notre canton, non à cause de la modification des biotopes, mais uniquement à cause de la pure et simple bêtise humaine :

Chat sauvage : le dernier a été piégé en 1928 dans les gorges de l'Areuse. Espèce disparue à cause d'une conception périmée de la chasse.

Lynx : de 1541 à 1672, 36 primes sont versées pour des lynx par la bourgeoisie de Neuchâtel. Comme pour un malfaiteur, la tête du lynx était mise à prix. Disparu au XVII<sup>e</sup> siècle.

Loup : le dernier fut tué près de La Chaux-de-Fonds le 10 janvier 1845.

Ours : de 1541 à 1672, la bourgeoisie de Neuchâtel verse des primes pour 53 ours ; de 1651 à 1745, 21 primes sont versées à Couvet pour des ours massacrés. En 1738 le dernier ours du canton est tué près de Noiraigue.

Cerf : le dernier fut tué en 1831 au Valenvron, près de La Chaux-de-Fonds.

Ces 5 animaux qui font partie de la faune naturelle du canton furent massacrés en vertu de préjugés ou de conceptions moyenâgeuses.

Pour compenser ces disparitions et en éviter d'autres, le service de la chasse a sauvé le chevreuil qui avait presque disparu en 1928 : un seul fut tiré durant la saison de chasse de cette année. Cet animal est maintenant sauvé, mais au prix de mille difficultés et ennuis divers. Le chamois a été réintroduit en 1950 : actuellement il y en a environ 500 dans le canton. Ce chiffre est probablement un maximum, car le chamois ne séjourne que dans les parties rocheuses du pays, lesquelles ne sont pas étendues. Enfin, un essai a été fait pour réintroduire le castor, lui aussi hôte normal du canton de Neuchâtel.



Sanglier.

Photo Weber + Hafner.

Il est bien certain que le loup a trop mauvaise réputation pour être réintroduit, mais le cerf, le chat sauvage et l'ours pourraient faire l'objet d'un essai sans grands risques. Quant au lynx, son cas mérite d'être étudié sérieusement avant de prendre une décision, non pas en raison des dangers possibles, mais dans l'intérêt même de l'animal qui trouverait peut-être quelques difficultés à se réadapter.

En ce qui concerne les oiseaux, des essais peu réjouissants ont été faits avec les perdrix grises ; par contre, le faisan s'est ancré dans le pays et il s'y reproduit normalement.

Les poissons enfin ne pourront être sauvés que si les eaux sont épurées. Les bondelles du lac de Neuchâtel ont failli disparaître à cause du surpêche et de la pollution. Il a fallu prendre des mesures draconiennes pour sauver ce poisson : c'est maintenant chose faite.

Signalons pour terminer que l'on s'est même penché sur le sort d'un modeste animal, l'escargot, victime des gourmets et de la rapacité de ramasseurs peu scrupuleux.

A. Quartier,  
inspecteur cantonal de la pêche,  
Neuchâtel.

## Castors

*La nature ne peut nous laisser, si nous l'aimons, d'autre soin que la défendre. Nous ne pouvons rien faire que la laisser faire, puisqu'elle est par définition (la mienne) ce qui vit par soi-même, en dehors de notre action. Pourtant, cette défense prend rarement un aspect aussi positif que lors de la réintroduction d'une espèce exterminée.*

*J'ai eu l'idée de réintroduire le castor en Suisse après l'avoir étudié, avec mon ami Jacques, en Norvège, dans le Midi de la France, en Suède. Puis Maurice Blanchet s'y est passionné au point d'en faire sa chose, avec quelques collaborateurs dévoués, dont je n'ai cessé de faire partie.*

*Je pensais travailler pour les générations futures. Pour mon compte, je continuerais à observer les castors dans les lieux où ils font depuis longtemps partie du paysage. C'était méconnaître la nature, son prodigieux pouvoir de récupération dès que l'hostilité humaine se relâche, sa victorieuse actualité. Nos castors n'ont pas tardé à gagner le plus beau paysage et semblent y être depuis toujours.*

*Cette rivière que j'aimais depuis longtemps, où j'avais guetté — outre les oiseaux — la loutre que je n'y ai jamais vue, m'est devenue, avec les castors, beaucoup plus proche.*

*J'aime les oiseaux, les poissons, les plantes, mais je*

m'y sens mieux relié s'il y a des mammifères. J'ai une conscience de classe... de classe zoologique.

La Versoix, les marais de Divonne, merveilleux Far West de notre pays surexploité, compartimenté. Anachronisme perpétué par sa situation frontalière, enfin rentré dans la voie du progrès par une installation touristique qui remplacera ces marais inutiles, ces laïches impénétrables. Il faut croire que la rationalisation engendre l'ennui, puisque même les écumeurs de la jungle sociale qui supplantent celle des roseaux éprouvent le besoin de taquiner le sort. Si retors soient-ils, ils ne semblent pas comprendre qu'ils perdent sûrement aux jeux où d'autres gagnent au mépris du hasard. Et voilà les millions lâchés par les imbéciles de notre ville (je n'ai pas dit genevois) grâce auxquels cette nature inculte est remplacée par un paysage du meilleur goût.

Les castors en manquent-ils, de goût ? Ils continuent à vivre en bordure de la zone touristique, où je n'ai pas le courage de retourner les voir. Mais le marais n'est pas en entier sur la commune de Divonne. La rive suisse est classée, et en aval, une rive française, encore magnifique, lui fait face. Pourtant, je pense encore à la partie amont, plus boisée.

Longues soirées et courtes nuits d'été, dans l'odeur d'eau, de la menthe, de la reine des prés (et aussi, bien sûr, l'âcre puanteur de corne brûlée des gadoues de Divonne (la poursuite des oiseaux fait généralement aboutir aux gadoues, les derniers lieux tranquilles qui leur sont voués). Claires nuits d'hiver, toutes feuilles tombées, lune haut dans le ciel, laïches et roseaux couchés par le vent et la neige.

Si les castors font des travaux remarquables, ils ne sont guère visibles eux-mêmes. N'importe où dans le domaine d'une famille, on peut en voir passer un ou deux à la nage (rarement ensemble). L'endroit où ils aborderont pour faire toilette ou couper quelque branche est imprévisible (d'autant qu'à la belle saison ils vivent surtout de végétation herbacée). Ce peut être le chantier de la veille, mais ils n'y reviendront souvent pas de plusieurs jours, ou jamais. Les approcher en se guidant sur le bruit de rongage est le plus souvent impossible sans les effrayer, dans la végétation épaisse. Affût ou approche, le vent doit être bon, ce n'est pas toujours facile au bord des rivières, dont le lit draine l'air frais de la nuit autant que l'eau.

Le castor ne s'aventure pas volontiers à terre, où il se déplace lourdement. Dès qu'il a coupé une branche, il la tire à l'eau pour ronger tranquillement, immergé à mi-corps. A tel point qu'il creuse souvent des canaux pour se rendre à la nage à ses buissons pré-

férés. Et ce ne sont pas de simples pistes frayées par ses passages répétés dans la vase : la terre est rejetée de part et d'autre.

Ils avaient ainsi entamé un assez gros saule, à quelques mètres de la rive, juste en face de la plus ancienne hutte et tracé pour s'y rendre un canal court et profond. Je m'étais couché à bon vent, à la seule place émergée. Dans cette position, la végétation m'empêchait de bien voir, mais je pensais, si la bête venait, me dresser un peu. Elle vint en effet pendant la nuit. Je me levai très lentement et sans bruit. Le castor, qui eût passé à un mètre sans me voir si j'étais resté immobile, perçut tout de suite ce mouvement précautionneux et plongea. Par contre, il m'est arrivé, en Suède, d'approcher un castor à toucher sa queue, sur une rive tout à fait découverte et en plein jour. Après qu'il eut sauté dans l'eau d'un bond des quatre pattes, et fut remonté plus loin sur la rive, je parvins encore à deux mètres et demi, bien qu'il se présentât de profil.

Mais près de la « hutte du haut », comme nous l'appelons, je n'ai pas connu que cet échec. J'y ai passé de merveilleuses nuits, au sein d'une broche d'aunes cendrés ou au pied d'un grand aune noir, selon la hauteur de l'eau et la direction du vent. Le vol sifflant des colverts berçait mon sommeil léger, j'en étais tiré par l'éclaboussure de leur chute sur la rivière ; ouvrant l'œil, je les voyais filer avec le courant. Le clair de lune caressait leur dos d'un éclat satiné, avançant sourdement l'émeraude du col, la pourpre de la poitrine, dorant les laïches fanées, argentant les vermes, hachant le paysage d'ombres noires. J'étais aussi émerveillé par le bruit du courant retroussé par le museau d'un castor, si semblable au clapotis de la rivière. Son sillage brillant tranchait l'eau noire, il apportait une branche à sa provision de bois, l'entreplaçant avec soin au grand radeau flottant devant la hutte. Ou bien, les époux, se rencontrant au coude de la rivière, tournaient l'un autour de l'autre avec de doux murmures.

Et voici l'image du castor à sa toilette, se grattant l'aisselle, à l'endroit même où je l'ai effrayé<sup>1</sup>. Cette fois, il est bien tranquille, dans le soir gris, près des troncs moussus, des branches mortes, des roseaux secs. Il va se remettre à l'eau et par son canal, regagnant la rivière, ira à ses affaires de la nuit.

1) Voir page de couverture.

Robert Hainard,  
peintre, graveur et sculpteur,  
Bernex (GE).

## Protéger la nature, c'est d'abord la connaître

La conservation et le respect de la nature préoccupent de plus en plus les milieux scientifiques, les autorités et le public en général.

Les milieux scientifiques, souvent dans le cadre des associations de protection de la nature, prospectent et étudient les milieux les plus intéressants et proposent les mesures de protection à envisager.

Les autorités fédérales et cantonales se préoccupent de plus en plus activement de conserver des espaces

verts et des parcelles de nature sauvage ou redevenue telle. Une loi fédérale est entrée en vigueur, des lois cantonales sont en voie d'élaboration. Sur le plan communal, l'attitude à l'égard de la nature dépend encore beaucoup des personnalités au pouvoir. Sur ce plan, les enseignants peuvent exercer une influence déterminante.

Enfin, une éducation du public, et en particulier de la jeunesse est nécessaire. Pour être efficaces, les



lois de protection de la nature doivent être comprises, admises et respectées de plein gré. Surtout, par le retour à la nature, le camping, les pique-niques, heureux phénomène de notre temps, il faut que l'homme s'intègre dans l'harmonie de la nature, qu'il ne s'y comporte pas en corps étranger, en parasite, mais y vive sans la dégrader, sans en compromettre ni la beauté, ni l'équilibre. La ligue suisse et les ligues cantonales pour la protection de la nature s'efforcent d'y parvenir par tous les moyens, y compris par l'intermédiaire de l'école...

**Mais**, pour que nos jeunes aiment et respectent la nature, où qu'elle soit, et jusque dans ses détails les plus courants, il faut qu'ils la connaissent un peu, qu'on ait ouvert leurs yeux et leur esprit, sur le plan biologique et esthétique, à toute son harmonie, à son merveilleux « agencement ».

Les leçons de sciences naturelles et, en toute occasion, l'étude du milieu local permettent de rendre nos enfants sensibles à ce qui les entoure. L'étude, même très élémentaire, des plantes et des animaux doit présenter autant leur vie dans leur milieu que leur structure. Par exemple, lorsqu'on étudie l'anémone sylvie, il ne suffit pas de décrire les différentes parties de sa fleur, ses feuilles, son rhizome, ses racines. Il est bien plus intéressant encore de faire comprendre qu'elle est une plante du sous-bois, qu'elle fleurit tôt au printemps, avant le déploiement du feuillage des hêtres, que son rhizome, bourré de réserves accumulées l'année précédente, lui permet cette floraison hâtive et une fructification rapide à tel point que, quand les arbres sont feuillus, tout est terminé et que les feuilles d'anémomes jaunissent et s'affaissent après avoir rempli leur tâche d'estomac et de poumon et accumulé, dans le rhizome, des réserves en vue de la floraison du prochain printemps.



Ruisseau dans la forêt près de Genolier. Photo Paccaud

Il ne faut pas non plus réduire la nature au format des programmes scolaires. Par exemple, on étudie « le » pic, alors que sept espèces vivent en Suisse, chacune occupant plus ou moins un biotope, une niche écologique particulière. Bien sûr, on ne les étudiera pas tous, on n'en présentera guère qu'une ou deux espèces avec quelques détails, mais il est bon que les élèves sachent qu'il y en a sept, que la nature est riche, qu'ils n'apprennent à en connaître qu'une infime partie et qu'ils pourront y trouver, leur vie durant, d'inépuisables sources d'intérêt.

Je pense aussi qu'il ne faut pas trop allonger l'étude d'une plante ou d'un animal, mais relever ce qui est essentiel, ce qui pousse à l'observation et aux recherches personnelles.

L'étude du milieu local, humain et naturel, contribuera beaucoup à donner à nos élèves des possibilités de s'intéresser intelligemment à ce qui les entoure. Un de nos devoirs les plus impérieux, c'est d'apprendre à bien connaître la commune ou la région où nous enseignons : sa géographie, son histoire, le détail de l'activité de ses habitants, certains types architecturaux de ses maisons, les vestiges de son passé. Il faudra parcourir le territoire, les campagnes, les forêts, les rives des cours d'eau, se préparer à y conduire les élèves, leur en parler, indiquer ce qu'ils y trouveront d'intéressant, de beau, de laid. Il sera peut-être nécessaire et éducatif d'organiser une séance de nettoyage d'une berge de ruisseau, d'un coin de bois ou de marais.

L'étude d'un milieu naturel ou de la campagne cultivée devra conduire à la compréhension des conditions de vie de l'ensemble, fixées par le sol, le climat et l'activité humaine. On fera comprendre les possibilités offertes à la faune par la végétation spontanée ou cultivée.

On le sait, les circonstances sont souvent défavorables à l'observation en pleine nature avec une classe entière. Mais une sortie préparée en vue d'une observation générale permettra de tirer ensuite des conclusions très valables sur le milieu dans son ensemble. Il se trouvera toujours des arbres, des buissons ou des fleurs susceptibles d'intéresser les élèves, quitte à les prendre par groupes. Pour la faune, on ne peut pas toujours prévoir des observations précises, mais toute rencontre fortuite devra être exploitée et fera l'objet de recherches et de discussions sur place ou en classe en vue d'identifier l'animal et de déterminer si possible les raisons de sa présence.

Entraînés à observer, rendus sensibles à la beauté, à l'harmonie, à la richesse de la nature, à l'interdépendance de ses éléments, mais aussi aux laideurs que l'homme y a introduites (ordures, vieux papiers, sacs d'engrais vides, machines abandonnées, constructions hétéroclites), les enfants seront amenés tout naturellement à la respecter, à n'y rien saccager, à ne pas l'enlaidir et à montrer, si c'est nécessaire, le bon exemple à leurs parents. Les jeunes campagnards, devenus responsables, risqueront bien de réfléchir davantage avant d'abattre un bel arbre, d'arracher une haie, d'enfermer un petit ruisseau dans des tuyaux de béton, de laisser traîner leur voiture hors d'usage dans leur verger ou d'accoler n'importe comment des dépendances à leur belle ferme.

O. Paccaud,  
instituteur, Nyon.



Cliché LSPN

## La flore qu'il faut protéger contre ceux qui la détruisent sous prétexte de l'admirer

Voilà une assertion qui, de prime abord, ne manquera pas d'étonner, voire d'irriter... L'être humain, en effet, s'est-il jamais avisé de détruire quelque chose sous prétexte d'admiration ? Et puis, cette protection de la flore, depuis si longtemps qu'on en parle, n'a-t-on pas tout écrit, tout dit à son sujet ?

Certainement pas ! D'abord, entre nous, pédagogues qui devrions être particulièrement bien informés, combien connaissent les mesures édictées par nos autorités fédérales dans la loi sur la protection de la nature et du paysage, son ordonnance d'exécution, entrées en vigueur tout récemment ? Combien savent que la protection de la nature, donc de la flore, il y a quelques années encore sujet de prédilection pour quelques sentimentaux attardés, est devenue maintenant une affaire d'utilité publique dans laquelle Confédération et cantons se sont sérieusement engagés !

Mon propos n'est toutefois pas de commenter les mesures draconiennes auxquelles il a fallu recourir, mais plutôt d'analyser pourquoi et comment notre flore est menacée par beaucoup de ses « admirateurs ».

En tout premier lieu, il faudrait peut-être expliquer aux indifférents nombreux en quoi réside l'intérêt de la flore suisse ; notre pays a une chance immense de posséder en maints endroits une couverture végétale extrêmement diverse, dont l'ensemble constitue une richesse naturelle inestimable. En effet, sa situation

géographique en a fait le lieu de rencontre de plantes venues de toutes les contrées d'Europe, voire d'Asie ; les mouvements migratoires et les brassages qui ont résulté du jeu des glaciations et des concurrences vitales ont réparti inégalement ces plantes en des groupements végétaux caractéristiques de milieux variés : tels sont tourbières, marais, rochers, éboulis, bords de cours d'eau, rives des lacs, forêts ou prairies. C'est sans conteste, cette diversité des associations de plantes qui confère son originalité à notre flore de montagne, en particulier, et qui, du seul point de vue scientifique, lui donne une valeur indiscutable. Par ailleurs, on ne saurait passer sous silence l'importance esthétique de notre flore : les plantes, les paysages qu'elles contribuent à parer sont une source de beauté et d'émerveillement, on ne peut le contester, où l'homme contemporain sait retrouver équilibre et forces vivifiantes.

Considérons quelques instants un des milieux naturels cités ci-dessus, par exemple une pelouse jurassienne, préalpine ou alpine dans sa parure d'été : une foule de touristes s'y presse, foule évidemment proportionnée au débit des moyens d'accès mécanisés les plus divers, et de plus en plus à la portée de tout un chacun. Nous ne parlerons pas de la catégorie des indifférents, venus là pour ne pas aller ailleurs, et dans le fond très insensibles aux merveilles naturelles

qui les entourent, mais nous nous arrêterons aux « admirateurs », venus, le sachant ou non apporter leur contribution à la raréfaction de la flore : nous voudrions faire le procès des spécialistes désireux de commercialiser leur récolte auprès de collectionneurs étrangers ; nous voudrions condamner tous ceux qui arrachent sciemment telle ou telle touffe, tel ou tel coussin pour regarnir la rocaille de leur jardin. Se rendent-ils compte, ceux-ci, que les chances de survie de leur prise sont extrêmement minimes, à cause du changement de milieu, à cause de la mutilation des racines. Savent-ils que le rocher dépouillé a lui aussi fort peu de chances de se parer un jour à nouveau ?

Il y a aussi les naïfs, gens simples aussi bien que gens cultivés, qui n'ont jamais réussi à se débarrasser d'un réflexe d'appropriation infantile (les fleurs, ça n'appartient à personne...) et qui mettent toute leur ardeur à confectionner de gros bouquets disgracieux, quand ce n'est pas pour remplir des sacs en plastique de fleurs destinées à être expédiées à la cousine ou à la grand-tante. Ils n'ont certainement jamais pris conscience de la notion des grands nombres, et par conséquent, ils ne se sont jamais représenté l'ampleur de leur cueillette, dix fois, cent fois répétée, aujourd'hui, demain, dimanche prochain. Toutes les plantes ne se propagent pas avec le même succès propre aux narcisses, pour la simple raison que les feuilles de ces derniers sont presque toujours laissées sur place, assurant ainsi la croissance des bulbes. Et que dire des plantes annuelles dont la reproduction est définitivement compromise par la cueillette de leurs fleurs, ou de celles dont la croissance est extrêmement lente à cause des rigueurs du climat ?

Enfin, reste à examiner le cas de ceux qui, sachant le péril de notre flore, assistent muets à sa lente destruction ; c'est de cette complicité — le mot n'est pas exagéré — que je voudrais voir en particulier le corps enseignant s'abstenir, alors qu'il est en définitive relativement facile et peu coûteux de faire comprendre aux « admirateurs » cités plus haut, la portée de leur geste.

Bah ! dira-t-on, d'accord pour la protection des edelweiss, sabots-de-vénus et autres lis martagon, mais qu'on ne vienne pas prétendre protéger les plantes fourragères des prairies cultivées, pas plus que les anémones ou gentianes si abondantes dans certaines

régions ! « Dans certaines régions », c'est là justement qu'est l'essentiel : on ne pense plus qu'elles sont absentes ailleurs, définitivement disparues, pour autant qu'elles y aient jamais existé.

C'est précisément ce qui est arrivé à la végétation de plaine, qui depuis 100 ans a subi des modifications irréversibles ; car les améliorations des cultures ont conduit à la formation des prairies artificielles, homogènes et combien monotones. En moins d'un siècle, le seul canton d'Argovie a vu sa flore diminuer du tiers, ce qui représente une disparition de 400 espèces. Partout en Suisse, les améliorations foncières, l'endiguement ou la canalisation des cours d'eau, l'assèchement des marais, la fumure du sol ont entraîné la disparition à tout jamais de nombreuses stations naturelles. Vouloir déplorer cet état de fait serait un non-sens : on ne va pas contre son temps, encore moins contre l'évidente nécessité de toutes ces actions rendues obligatoires par le développement de notre économie rurale. Et pourtant, qui n'a jamais condamné, par exemple, la destruction des sites archéologiques entreprise par l'homme de tous les temps ? La comparaison n'a rien d'osé, on l'avouera !

Alors, puisque nous avons encore la chance de posséder intactes certaines régions privilégiées par leur flore, ne vaut-il pas la peine de vouer tous nos efforts à leur conservation, étant bien entendu qu'il s'agit de les soustraire à l'influence humaine pour laisser leur végétation évoluer selon les lois naturelles.

Il faut que cesse le massacre de nos biens floraux partout où cela est possible : non seulement là où les impératifs de notre civilisation l'autorisent, mais surtout là où ils l'exigent. Dans l'immense effort d'éducation qui reste à effectuer, il faut faire comprendre à la masse humaine que toute récolte insensée de fleurs est un gaspillage inutile. Partout, en plaine comme en montagne. C'est à ce prix que les foules, toujours plus avides de nature réelle, sauront se comporter dans un avenir qui ne devrait pas tarder : en regard de telle station de plante rare, ou de telle pelouse fleurie, admirer véritablement ces musées vivants, avec la même éthique, avec le même respect, si ce n'est un respect accru, que celui qu'on accorde aux musées d'art, aux collections des œuvres humaines.

*Louis Margot,  
professeur, Pully.*

## Un groupe de jeunes sur le terrain

Tu aimes et tu respectes la nature ? Parfait ! Nous sommes donc doublement collègues. Et tu essayes naturellement de faire partager ton goût et ton bonheur par tes élèves. C'est à la fois facile et difficile. Facile, parce qu'ils se sentent presque tous (au moins les citadins) irrésistiblement attirés par la campagne. Difficile, parce que tes moyens d'action sont très limités dans le cadre de l'école.

Pour que ton travail soit efficace, il faudrait que tu consacres quelques mercredis après-midi à des excursions destinées à ceux chez qui tu décèles un intérêt réel, peut-être aussi une semaine de tes vacances d'été pour un camp. Heureusement, tu disposes de vacances assez étendues, car c'est évidemment un grand sacrifice, qu'on peut difficilement exiger de ceux qui ne disposent que de trois semaines.

Il est vrai que tu parcourrais de toute façon les sentiers captivants de la nature, seul ou avec ta famille ; alors, que vous soyez un peu plus nombreux... tu pourrais quand même réaliser quelques beaux clichés ! Oui, je sais que cela créerait des jaloux, que les gens... C'est à prendre ou à laisser.

### Un club de l'observateur

En dépit d'un manque certain d'encouragements extérieurs, je poursuis depuis trois ans, avec un succès de participation croissant (et des soucis financiers accrus) l'effort décrit ci-dessus. Quatre camps (parc national, Pont-de-Nant, etc.), une quarantaine d'excursions (Grangettes, Fanel, sources de l'Orbe, étangs, grottes, réserves, fouilles archéologiques, musées, etc.), quelques projections, une bonne ambiance et beaucoup





Au bord du lac de Neuchâtel.

Photo R. Gogel.

de souvenirs cocasses ou merveilleux, tel est le bilan de trois ans d'activité.

Bien entendu que je n'organise une excursion que quand j'en ai envie ; ce qui n'empêche nullement l'intérêt pour la nature de gagner ainsi du terrain (les « mordus » se créent beaucoup d'émules) — et la nature nous le rendra.

Le plus souvent, c'est avec l'observation des oiseaux que l'on suscite chez les jeunes un intérêt passionné pour la nature ; la récolte de fossiles ou de coquillages permet également d'obtenir un succès incontestable. Cependant, il existe un grand nombre d'autres possibilités.

#### Que peut-on faire dans la nature ?

Observer, déterminer les espèces, rédiger un rapport, ébaucher un croquis, photographier, collectionner. S'il convient pour les enfants de s'en tenir à cette liste, les adolescents, en revanche, peuvent entreprendre une étude un peu plus poussée, avec notions d'écologie, expériences chimiques ou physiques, statistiques, etc.

#### Quelques activités pour les jeunes à partir de dix ans

*Mammifères* : Ce terrier est-il habité ? Par quel ani-

mal ? — Prise d'empreintes (en plâtre) — Observation des chevreuils, lièvres et renards, au crépuscule, à la lisière de la forêt — Recherche de nids de muscardins, d'écureuils, de gîtes de lièvres — Approche d'une troupe de chamois — Photographie des marmottes — Récolte des squelettes trouvés en cours de route, etc.

*Oiseaux* : Détermination de l'espèce — Observation des nids (de loin !) — Collection de plumes...

*Insectes* : Etude d'une fourmilière, d'un nid de guêpes, des larves de phryganes, des chenilles — Collections.

*Plantes* : Herbarium — Photographie — Etude des associations.

*Découverte* : Visite de grottes, de cavernes, de gouffres (araignées, chauves-souris !).

*Autres activités* : Pêche — Observation des reptiles, des batraciens — Récolte de minéraux, de roches, de fossiles, de coquilles d'escargots et de coquillages lacustres ou marins — Dessin d'animaux microscopiques (plancton) — Etude au microscope également de lichens, de mousses, de champignons, de fougères — Initiation à la météorologie — Visite de ruines romaines et autres sites archéologiques — Détermination des étoiles, etc.

#### Pour les plus grands

D'innombrables études plus complexes, qui, souvent, n'ont encore jamais été faites, attendent les jeunes qui ont de la patience et de l'obstination, de l'étude, modeste en superficie (mais en cela seulement) d'un mètre carré de bois ou de champ au baguement d'oiseaux ou de chauves-souris. Enfin, et peut-être surtout, il ne faut pas sous-estimer l'importance de la nature en tant que puissante source d'inspiration artistique.

*Matériel* : De photo, jumelles, microscope, manuels de détermination (pour les débutants : les petits Atlas Payot et les petits Guides Hachette) ; plus tard, matériel de camping.

Tu y mettras probablement de ta poche, dans cette aventure, si tu la tentes. Qu'importe ! Je te sens tellement enthousiaste ! Alors bravo, bon voyage, et surtout, n'oublie pas de m'envoyer une carte de vue en couleurs !

Robert Gogel,  
instituteur, Yverdon.

## Arbre, mon ami !

L'arbre est incontestablement l'ami de tous et tous le savent sans même le dire. Arbre... forêt... Il n'est que d'observer le réflexe de rêve que déclenche, toujours, la simple musique du verbe !

Il en est pourtant qui disent « mon ami ». Prêtez alors l'oreille aux modulations subtiles : c'est le ton conciliant, d'excuse lénitive, de celui qui se découvre amical par mesure compensatoire ; c'est la concession mondaine, la politesse du vainqueur à l'égard de son partenaire, défenseur idéaliste, lorsqu'il a obtenu l'arrêt de mort ; tout « défricheur » est un ami des arbres, mais des arbres condamnés seulement ; le baiser de Judas ! C'est le ton idolâtre et souvent irréflecti de l'homme qui, amené sur le sujet, prend sincèrement conscience d'un goût qui remonte peut-être du fond des âges et qui prend parfois — parce que trop longtemps oublié — une forme obsessionnelle !

La forêt se trouve donc aujourd'hui menacée de deux côtés : par les indifférents que préoccupent d'abord leurs intérêts privés — qu'ils tentent souvent de faire passer pour de l'intérêt public — par les amis réels qui, dignes fils de leur époque, confondent résolument amour et possession. Ma cabane au fond des bois ! Et l'amour possessif est rarement moins dangereux que la franche hostilité !

Or, si la loi forestière — loi de conservation — a été conçue avant tout pour les premiers, réalistes de tous genres, elle se trouve aujourd'hui fort dépourvue devant le flux grandissant des poètes qui se découvrent ! Et ceux-ci sont en définitive aussi dangereux que ceux-là.

Forêt menacée par le Nombre, par la multiplication des modestes appétits de l'individu : la termite n'était qu'importune, c'est la termitière qui est dangereuse.

L'insignifiant grignotement de l'insecte, multiplié à l'infini par lui-même, devient fléau... Mais forêt menacée aussi par les besoins collectifs d'espace nouveau. Et ils sont nombreux. Et ils se font chaque jour plus pressants : routes nationales, aérodromes, lignes à haute tension, places d'exercices ou de tir, améliorations foncières, écoles, piscines, pistes de ski, places de sport et de camping, week-ends, industries, lieux de dépôts, constructions... et tant d'autres prétextes valables, de l'hôpital au cimetière, tant d'autres motifs sérieux pour justifier de nouvelles atteintes à ce vieux capital de sérénité dont les lambeaux s'en vont sous la poussée des trax...

Et pourtant, la forêt n'a pas démérité. Au contraire, jamais elle n'a mieux affirmé qu'à notre époque sa raison d'être.

Est-il besoin de rappeler son rôle ancestral de production ? Elle n'est peut-être plus tenue d'alimenter le feu tribal, seule richesse — lumière et chaleur — et unique confort du clan velu, mais c'est elle qui fournit le livre, support de notre civilisation ; c'est elle qui fournit le papier de l'écolier, la formule du fonctionnaire, et la quotidienne pâtée de nouvelles fraîches, lumière et confort du bourgeois et de l'ouvrier.

Est-il nécessaire de rappeler ses fonctions protectrices ? En montagne, elle cimente la pente croulante, retient le roc pourri et meurtrier, dresse sa force souple contre le glissement sournois de la neige ; elle ne protège plus seulement la maison de l'indigène ou le mazot solitaire contre l'avalanche, mais l'hôtel surpeuplé et le troupeau toujours plus important des résidences secondaires. Elle contient encore et toujours la fougue destructrice du torrent, oppose au ruissellement corrosif des précipitations le piège efficace de l'humus. Et ce prélèvement, cet emprunt qu'elle distrait à la fureur du torrent, elle l'achemine, purificatrice, vers la source qu'elle alimente. Sur les plateaux où rien n'arrête la course du vent, dans les vallées qui canalisent son souffle desséchant, c'est la forêt qui protège les cultures en même temps que les gens. Et c'est l'arbre encore qui, proche de la route, au cœur de la cité ou près de l'usine, retient dans son feuillage l'essaim invisible et morbide des milliards de particules qu'écroute le moteur-roi.

Forêt pacifiante enfin pour l'être harcelé que nous sommes : les Chinois avaient imaginé la goutte d'eau sur le front ou le supplice de la cloche, qui tous deux rendaient fous. Méthodes archaïques avantageusement remplacées à notre époque respectivement par le téléphone à domicile et le moteur à explosion sous la fenêtre ! Forêt nécessaire pour humaniser la planète, rappeler les rythmes anciens, et substituer les mille bruits du silence aux rumeurs de la rue. Forêt d'évasion... et le mythe est si fort que le mot seul suffit à créer l'échappée, fugace et bénéfique, hors des contraintes du moment. Forêt, pour nos contemporains, veut dire vacances. Et c'est peut-être là sa vertu principale pour nos après-venants. Peut-être que sa fonction sera, alors, de permettre à leur foule l'illusion d'une solitude introuvable ailleurs !..

Mais la forêt comme telle, la forêt sauvage, la forêt-refuge recule chaque jour davantage. Et les enfants des villes n'en connaissent déjà plus que l'image affadie qu'en donne la zone de verdure, la forêt-parc, qui se mue peu à peu en forêt-asile. D'amenuisement en amenuisement, l'arbre, autrefois négligé en tant qu'individu, ignoré, devient tout d'un coup « monument naturel ». Il fait l'objet de protections spéciales et de polémiques ardentes. Dans notre civilisation

de briques, de fer et de béton, l'homme, qui a perdu la forêt, découvre l'arbre. L'architecte l'intègre, le paysagiste le vénère. L'architecte se fait paysagiste car il ne suffit plus de construire, il faut créer l'espace, et l'arbre est la matière première de cette création. Et l'aménagiste sait bien que la contribution de la forêt à l'urbanisme moderne est celle de l'arbre à la structure du site. Evolution symptomatique et bien heureuse puisqu'elle permettra de sauver ces vestiges précieux que ne protègent plus les lois forestières...

Ne nous méprenons pas sur les mots. On pourrait en effet détruire de ces réflexions que la forêt tend à disparaître, que sa superficie diminue d'année en année. Il n'en est rien. Nos paysages se modifient, l'arbre remplace la sylve dans les centres d'habitat ou de cultures, mais la surface des grands bois se reconstitue au fur et à mesure des défrichements. Néanmoins, l'impression de recul subsiste du fait de l'augmentation inquiétante et constante du taux de population. C'est la surface boisée **par individu** qui diminue sans cesse et les relations subtiles de l'offre et de la demande accréditent l'illusion de raréfaction. En fait, c'est l'espace qui s'étrique, et le destin de la forêt est d'entrer toujours davantage en conflit avec les autres besoins de l'humanité. Elle aura donc toujours plus besoin aussi de compréhension et de respect.

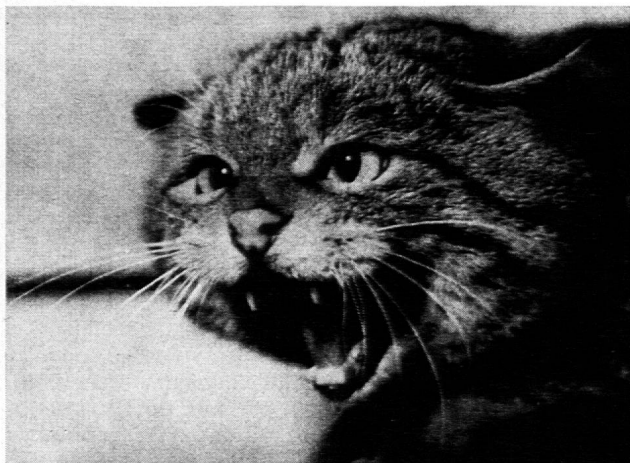
Arbre, mon ami !.. L'amitié, lorsqu'elle n'est qu'un mot, se traduit plus par un manque d'égards que par un surcroît d'attentions. Il est temps que ceux qui se prétendent amis de la forêt manifestent cette amitié autrement que par les libertés qu'ils y prennent ! Mais c'est là tout le problème de l'éducation !

J.-F. Robert,  
inspecteur cantonal des forêts.



La forêt sauvage, la forêt refuge... Photo W. Zeller.

# Ces sales bêtes... qui n'en sont pas



Chat sauvage.

Photo P. Schauenberg.

Nous sommes en été. Une société, bien de chez nous, fait sa traditionnelle sortie annuelle et débarque en montagne. Abandonnant héroïquement les moyens de locomotion modernes, la petite troupe accomplit la suite de son périple à pied, ce qui représente 15 minutes de marche ! L'appétit sera ainsi d'autant plus apprécié et l'inspiration pour la rédaction des cartes postales d'autant plus vive. Soudain, pendant la paisible ballade, c'est la panique : « une vipère, une vipère ! » Mais la réaction ne se fait point attendre : « tuez-la, tuez-la » crient les personnes bien décidées. Aussitôt dit, aussitôt fait ; et à grands coups de pierres et de bâtons nos vaillants combattants assomment, mutilent, écrasent et sectionnent la sale bête. Les dernières convulsions terminées, nos héros contemplent avec satisfaction le brillant tableau de chasse avec le sentiment du devoir bien accompli.

Mais voilà qu'un jeune homme aux cheveux longs, donc aux idées courtes, parvient enfin à s'approcher de la victime et s'écrie : « C'est pas possible ! Massacrer avec autant de brutalité et de sauvagerie un serpent ! » Puis, après avoir examiné la malheureuse bête de plus près : « ... et par-dessus le marché une inoffensive couleuvre coronelle ! »

Cette historiette, dont la phase cruciale se répète chaque année d'innombrables fois, est bien révélatrice de l'attitude de l'homme face à toute une catégorie d'animaux : les rampants, avec comme représentants les serpents, les crapauds, les araignées ; sans parler des souris pour les dames. L'homme massacre n'importe quel serpent, le qualifiant de gluant, alors qu'il n'y a aucun animal à peau plus lisse ; il écrase les araignées ; il s'éloigne du crapaud, puisque ce dernier

est capable de projeter du venin ! Pourquoi ces bêtises ? Pourquoi affirmer que le serpent est gluant et prêter au crapaud des performances qu'il est bien loin d'atteindre ? Je suis sûr que c'est pour justifier sa peur incontrôlée et souvent même incontrôlable que l'homme les a inventées et qu'il les maintient à l'actualité.

En effet, pauvres vipères, qui ne tuent que pour survivre, n'attaquant l'homme qu'acculées ou lorsqu'on leur marche dessus, mais qui sans cela demeurent discrètes comme la presque totalité des animaux. Nous vient-il normalement à l'esprit de « différencier » les hommes ? Tout être humain n'a-t-il pas droit à notre estime ou à notre compassion, qu'il soit noir ou jaune, un génie ou un pauvre mongole ? Apprenons donc à respecter la vie sous toutes ses formes, et si nous admirons toujours davantage un papillon ou un bel oiseau qu'un crapaud, tolérons au moins ces bêtes défavorisées par la Nature et laissons-leur le droit de vivre.

Cette conclusion se justifie également sur le plan scientifique. L'époque des légendes et des mythes touche heureusement à sa fin et les recherches écologiques modernes montrent clairement que chaque espèce animale, même la plus humble, a un rôle à jouer dans la Nature. On qualifiait autrefois ce rôle d'utile ou de nuisible (par rapport à l'Homme, bien entendu), mais cette distinction tend à disparaître, parce que généralement beaucoup trop schématique. C'est ainsi que les vipères capturent des quantités non négligeables de petits rongeurs, et que les crapauds détruisent d'innombrables limaces, insectes de toutes sortes, etc. Ils contribuent donc, comme tout animal, à l'équilibre des différentes espèces entre elles.

Une dernière constatation me paraît importante : la grande majorité des enfants n'ont absolument pas peur des serpents. Il y a bien sûr au premier abord de l'étonnement et une certaine méfiance, auxquels succèdent rapidement de la curiosité et de l'intérêt. Je l'ai constaté chez mes propres enfants et quelques centaines d'autres. L'enfant n'a que rarement des « partis-pris » vis-à-vis des animaux, il en a beaucoup moins que les adultes. Ce sont ces derniers qui les font apparaître par leurs réactions et les bêtises qu'ils sont amenés à raconter pour justifier leur peur, alors qu'ils devraient instruire les jeunes pour les inciter à la prudence.

Ici, comme dans d'autres domaines, l'exemple vient donc d'en bas ! Sachons donc évoluer et changer nos conceptions surannées, d'autant plus que ces sales bêtes... n'en sont vraiment pas !

Jean-Pierre Ribaut,  
professeur,  
Lausanne.

## Ecole et protection de la nature

### Une nouvelle branche ? Non !

Que peut faire l'école, que peuvent nos collègues pour tenter de sensibiliser les jeunes d'aujourd'hui aux problèmes de la conservation de la nature ? Si souvent nous entendons autour de nous accuser l'école de se dérober lorsqu'on lui demande un nouvel effort d'éducation.

Je vous dirai tout de suite que je reste très sceptique quant au résultat. Souvent, trop souvent, l'école

ne fait qu'éteindre les dispositions naturelles des élèves. La plupart du temps, elle distille je ne sais quelle toxine « anti-joie » qui rebute l'enfant au lieu de le passionner ! Pourtant, l'initiation à la protection de la nature à l'école, et par elle, risque moins de devenir la discipline ennuyeuse toute contaminée de toxines. D'abord parce qu'elle ne sera jamais — et c'est mon vœu le plus cher — une branche d'enseignement.

A l'exception de l'enseignement universitaire où, au



contraire, il est urgent qu'un cours de conservation de la nature soit donné aux futurs ingénieurs, urbanistes, architectes, industriels ou agronomes, l'école, tant primaire que secondaire ou gymnasiale, ne peut introduire dans ses programmes déjà surchargés de nouveaux cours avec leurs exigences, leurs notes et leurs travaux écrits ! Non ! Cette initiation doit se faire occasionnellement (j'entends par là à toutes occasions). Elle sera donc l'objet de diversions dans la vie de tous les jours : un beau film, une émission de télévision ou de radio scolaires, une conférence, un concours.

### L'école hors les murs

Une seconde raison est que l'initiation à la protection de la nature ne peut se faire en classe, mais surtout lors d'excursions. Et les excursions sont toujours les bienvenues...

Entre nous, franchement, connaissez-vous une classe qui n'organise pas, au moins une fois par semestre, une sortie ou un après-midi sportifs ? Chaque hiver, les maîtres de culture physique emmènent leurs élèves à ski. C'est fort bien. Mais où vont-ils, ces malheureux ? Sur les pistes déjà surpeuplées. Jamais la tournée à skis n'est organisée avec comme but une belle randonnée, peaux de phoque aux lattes, dans une région encore épargnée par les moyens de remontée mécaniques. Combien d'occasions perdues de remettre nos enfants au contact de la nature ! Et les courses d'école ! Autrefois, la course d'école avait pour but de montrer aux enfants des écoles les beautés de leur pays. Car les occasions étaient rares de sortir. Pas d'automobile à la maison, pas de vacances en Espagne ou en Italie. Mais aujourd'hui... La course d'école n'est plus qu'une tradition. On y va parce que cela se fait, parce que cela nous vaut un congé le lendemain (je connais mon monde), on va à Berne visiter le Palais fédéral, à Bâle voir le port fluvial, à Morat, courir le long des remparts, à Avenches. La course d'école serait une merveilleuse occasion d'aller replonger nos classes dans la nature, avec un but précis, préparé à l'avance. Visite d'une réserve, photographie de fleurs protégées, recensement d'une espèce d'oiseau aquatique, observation d'une harde de bouquetins ou d'une aire d'aigle, étude d'un cours d'eau, pêche aux tritons ou aux têtards et même nettoyage du coin de plage, après arrangement avec les services d'hygiène. Il y a encore d'autres occasions, de nombreuses occasions. Plusieurs villes organisent des séjours de montagne pour les classes de telle ou telle année. La Ville de Lausanne dispose de deux maisons pour cela, aux Chevalleyres et à la Barbolesaz : encore une occasion de replonger une classe, non pas seulement au bon air, mais dans la nature, une possibilité, encore bien mal exploitée si j'en juge par les expériences lausannoises, non pas de dépayser nos enfants, mais de les « repayer » comme dit Robert Hainard. L'école à la montagne, les classes de neige, cela

se fait, mais les maîtres ne savent guère tirer parti de ce changement de cadre. On étudiera les conifères en ville, avec des planches murales et des films en couleurs puis on partira pour une semaine d'école d'altitude faire des dictées et des travaux écrits trimestriels, la fenêtre ouverte sur les sapins et les mélèzes. Cela s'est vu !

### Manuels ?

Au chapitre de l'école, je devrai encore parler des manuels. Les livres que nos élèves ont entre les mains ne parlent pas de la nature. Seuls, les ouvrages de sciences naturelles comportent un très court chapitre sur ce sujet, dans lequel figurent encore les notions fausses d'utilité et de nocivité. Mais on ne parle pas, et dans aucun livre que je connaisse, de conservation de la nature, de protection du paysage et des sites, ni dans les livres d'histoire, ni dans ceux de géographie. Là aussi, il y a une lacune à combler, me semble-t-il.

oOo

Je vous entends protester : impossible, dites-vous, les programmes, à tous les degrés, sont déjà si chargés. Comment y ajouter encore des sorties, des excursions, comment replonger les enfants dans la nature ? Les vacances sont là pour ça.

Et bien justement, parlons des vacances. Elles aussi font partie de la vie scolaire.

Les professeurs manquent de temps, les programmes sont trop chargés. Ne serait-il pas possible que les professeurs délèguent à certains groupement de jeunesse une partie du travail qu'ils n'ont pas pu effectuer en classe ? Il existe des clubs de jeunesse, des responsables de loisirs, il existe des colonies de vacances, il y a les éclaireurs, il y a des groupements de jeunes naturalistes, il y a des sociétés scientifiques qui cherchent à attirer des jeunes dans leurs rangs. Ne pourrait-on pas envisager qu'un professeur de science, par exemple envoie une délégation de sa classe auprès de la Société des sciences naturelles pour tel ou tel travail pratique, demande à une troupe d'éclaireur ou à un groupement de jeunesse l'exécution d'un programme impossible à réaliser en classe. Là encore, il y a une idée à creuser, mais je crois que nous devons, nous les protecteurs de la nature, donner le plus souvent aux classes l'occasion d'un travail pratique, comme nous l'avons fait lors du concours de l'arbre. Car il devrait y avoir une intégration beaucoup plus étroite entre les structures scolaires et les organisations extra-scolaires. La Ligue vaudoise pour la protection de la nature se préoccupe de ce problème. Elle cherche à former un fonds en vue de proposer régulièrement aux écoles un concours, un travail pratique pour l'exécution duquel elle mettrait du matériel à disposition. Mais tout reste à faire encore. Pour elle aussi le programme est trop chargé !

François Manuel, instituteur, Lausanne.

## L'écu d'or

C'est une institution unique au monde que la vente de l'« Ecu d'or », qu'organisent en commun, chaque automne, la Ligue du patrimoine national (*Heimatschutz*) et la Ligue suisse pour la protection de la nature : dans aucun autre pays, en effet, la population n'est appelée à participer ainsi directement à la défense des sites naturels ou historiques.

Son origine ? A la fin de la guerre, le lac de Sils, perle de la Haute-Engadine, était menacé par un pro-

jet de l'industrie hydro-électrique. Pour décider les communes à y renoncer, un seul moyen : leur offrir un dédommagement financier. Mais où trouver l'argent ? C'est alors que M. E. Laur, secrétaire général de la Ligue du patrimoine, eut l'idée de solliciter la faveur exceptionnelle de vendre un produit encore rationné : le chocolat. Le public se rua sur ces « écus ». Le lac de Sils était sauvé.

Et l'Ecu d'or était créé. Ne fallait-il pas courir la

chance de continuer, même après la fin du rationnement ? Le fait est que les deux Liges se trouveront alors à un tournant de leur histoire. Jusqu'alors, elles devaient borner leur action aux exhortations et aux bons conseils, trop souvent aussi inefficaces que légitimement fondés. Ce n'est qu'avec ce « nerf de la guerre », récolté chaque année par quelque 25 000 éco-liers de tout le pays et volontiers octroyé par le public, qu'elles ont pu véritablement agir.

Sous réserve de la somme prélevée sur le produit de la vente pour un objet d'importance nationale, les deux Liges se partagent ce produit net qui atteint actuellement un peu plus de 400 000 fr. La Ligue pour la nature affecte sa part à l'achat et l'entretien de réserves, particulièrement celle du Parc national. Le « Heimatschutz », dont l'activité concerne les monuments et sites, commence par répartir 80 % de sa part entre ses sections cantonales, au prorata de leurs ventes. Les 20 % restants sont à la disposition de la caisse centrale, qui accorde des subsides pour des restaurations particulièrement intéressantes et dont le coût dépasse les moyens des sections.

Les deux Liges décident chaque année quel sera le thème national de l'Ecu d'or. C'est tantôt un site naturel, tantôt un monument ou un ensemble historique. La liste de ces grandes réalisations montre éloquentement l'ampleur et la diversité de cette activité commune. Citons l'achat des îles de Brissago, le « nettoyage » du Righi, la protection de la forêt de la Maloja, la contribution au nouveau bâtiment de la station ornithologique de Sempach, la restauration du palais Stockalper à Brigue, l'agrandissement de l'île aux sternes (lac de Neuchâtel) et la réacclimatation des castors au bord de la Versoix, l'achat de la forêt vierge de Derborence, le développement du Parc national, le sauvetage des ruines de Tourbillon, la protection du lac de Lauerz.

A partir de 1960, une nouvelle conception s'impose, consistant à prendre en considération non plus des monuments (naturels ou bâtis) isolés, mais des ensembles : que vaut en effet la restauration d'un monument, ou même de tout un bourg, si le cadre naturel n'est pas préservé, si les « buildings » champagnonnent alentour ? Avec Werdenberg, Morcote ou Gruyères, c'est tout un site — naturel et monuments — qui est protégé.

L'Ecu d'or, il faut le relever, apporte généralement un appoint financier, les ligues ne pouvant ni ne voulant assumer la totalité des frais. Mais cet appoint est toujours décisif : il encourage, stimule les énergies locales, déclenche d'heureuses décisions. Là où les subventions officielles ne couvrent pas toute la dépense, le particulier ou la communauté publique intéressés vont de l'avant s'ils peuvent compter, en plus, sur quelques milliers de francs de l'Ecu d'or. De sorte que le « franc » que donne chacun est assuré de multiplier sa valeur.

Autre avantage : les réalisations sont par là même des œuvres communautaires auxquels tous les intéressés contribuent. Dans le cas de la vallée de la Reuss, par exemple, la fondation créée pour la protection et l'aménagement de cette région réunit des représentants de l'Etat, des communes, des milieux agricoles, du plan d'aménagement, de l'industrie, de l'économie électrique, des associations forestières, de pêche et de chasse, de la protection des oiseaux, du tourisme pédestre, du corps enseignant et des milieux scientifiques, sans compter les deux Liges du patrimoine et de la nature !

Ce sont également les fonds de l'Ecu d'or qui ont permis de financer l'Inventaire des sites naturels d'importance nationale (dressé par les ligues et le CAS), qui a eu un grand retentissement et trouvé déjà plusieurs réalisations.

Depuis quelques années, la commission de l'Ecu d'or comprend aussi des représentants de l'économie et de l'industrie : un dialogue, une collaboration ont succédé aux luttes stériles et désagréables de naguère.

Claude Bodinier, journaliste, Neuchâtel

## Epargnez notre flore !

La magnifique affiche réalisée par la Ligue vaudoise pour la protection de la nature, sous les auspices des Départements cantonaux vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, de l'instruction publique et des cultes, a été remise aux établissements scolaires du canton. Elle représente vingt-cinq des espèces les plus menacées. Les clichés ont été gracieusement fournis par l'éditeur Jean Zeltner, à Chambésy, qui a créé de superbes séries de cartes comprenant entre autres les espèces de l'affiche officielle.

A. P.

## « Jagd mit dem Skizzenblock »

Ce remarquable ouvrage de Robert Hainard, le réputé peintre-graveur-sculpteur-écrivain de Bernex, est une captivante relation de voyages au pays des bêtes dites sauvages. Cerfs, chamois, renards, rennes sont décrits de façon vivante au prix d'une patiente approche et d'une longue observation. Magnifiquement illustré d'esquisses attachantes, l'ouvrage de Hainard nous fait revivre de captivantes aventures, des Pyrénées au Grand Nord, des Balkans à l'Espagne, partout où l'a conduit son désir de rencontrer l'animal dans son biotope authentique.

L'ouvrage paraîtra plus tard en français, sous le titre « En dessinant les bêtes sauvages ». Mais la lecture du texte allemand est vivante, passionnante, et l'illustration d'une exceptionnelle qualité vous enchantera.

A. P.

## Aidez-nous

en adhérant à la Ligue suisse pour la protection de la nature !

### BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Profession :

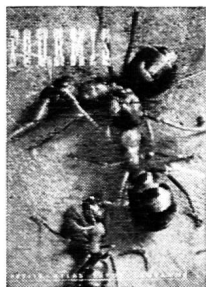
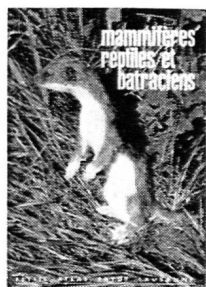
Adresse (N° postal) :

à détacher et à adresser au Secrétariat de la Ligue suisse pour la protection de la nature, Wartenbergstrasse 22, 4052 Bâle. — Le 25 % de la contribution (4 fr. annuellement) revient à la section cantonale.

# Connaissance de la nature

Plus de 50 guides précieux voués aux diverses richesses de la nature et autres sujets de prédilection. Compagnon des loisirs de l'homme cultivé, chaque volume, protégé par une couverture cartonnée, illustrée et laquée, présente l'essentiel de la question par le truchement d'un texte concis et de nombreuses illustrations, pour la plupart en couleurs.

## COLLECTION PETITS ATLAS PAYOT



- Qualité et exactitude de l'illustration
- Concision et clarté des commentaires

- Commodité du format (11 × 15 cm)
- Modicité du prix

Volume simple : Fr. 5.80 ; volume double \* Fr. 8.80

Quelques titres :

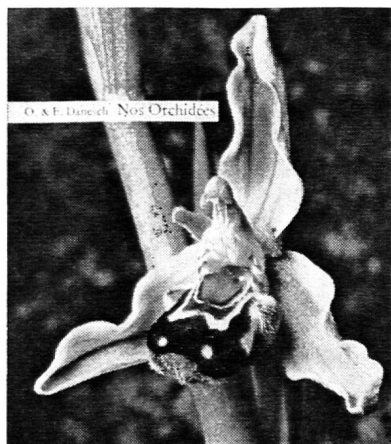
1. Oiseaux I
2. Oiseaux II
3. Papillons de jour et de nuit
4. Coléoptères et autres insectes
5. Fourmis
6. Mammifères, batraciens, reptiles

9. Mollusques terrestres et d'eau douce
10. Les Alpes : minéraux, végétaux, animaux
11. Arbres
12. Fleurs des Alpes I
13. Fleurs des champs I

14. Fleurs des bois
20. Fleurs des champs II
21. Plantes médicinales
26. Flore des marais
27. Fleurs des Alpes II
- \* 29-30. Nos champignons
- \* 46-47. Méditerranée vivante

Othmar et Edeltraud Danesch :

## NOS ORCHIDÉES



Un volume relié sous jaquette en couleurs, format 19,5 × 21,5 cm, 144 planches, dont 72 en couleurs. Fr. 39.—

Pour le profane, le seul nom d'Orchidée évoque le monde lointain où, dans la forêt vierge, vit la fleur somptueuse. Nos orchidées indigènes, il est vrai, n'atteignent ni les dimensions, ni l'éclat de leurs sœurs exotiques; elles en possèdent cependant la structure, les couleurs, le parfum, et leur grâce n'est pas moins attachante. Cet ouvrage a pour but de les faire mieux connaître en les présentant dans leur réalité vivante. Si passionnant que soit leur texte, les auteurs ont mis l'accent principal sur l'image. Les 144 planches, dont la moitié sont en couleurs, convaincront chacun de la nécessité qu'il y avait à attirer nos regards sur l'une des plus grandes richesses de notre flore.

# EDITIONS PAYOT LAUSANNE



## Ouvrages nouveaux sur la protection de la nature:

**AVANT QUE NATURE MEURE** - J. Dorst - 432 pages, 18 illustrations en couleurs, 93 photos, rel. 39.50

Pour une véritable réconciliation de l'homme avec la nature afin que l'humanité vive en accord avec des lois naturelles dont elle ne peut se libérer.

**GUIDE DES MAMMIFÈRES** - F. H. van den Brink - 20 illustr. en coul et 12 en noir, rel. 24.—

Le meilleur livre de référence et de détermination des mammifères d'Europe.

**A LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE** - O. Paccaud - 24 pl. en couleurs et 64 en noir, rel. 18.50

*Paraîtra en automne 1967:*

Comment enrichir ses loisirs par l'observation de la nature et la découverte de son harmonie.

**DELACHAUX & NIESTLÉ**

Editeurs

Neuchâtel



Dessins de Juliette DuPasquier — Clichés «Crapaud à lunettes»



## Apprenez à connaître les merveilles que la nature vous révèle

Collection « Nouveaux guides » du naturaliste (Nathan)

### ARBRES ET ARBUSTES DE NOS FORÊTS

ET DE NOS JARDINS à Fr. 13.90

PLANTES UTILES DU MONDE ENTIER à Fr. 10.75

### CHAMPIGNONS COMESTIBLES ET

VÉNÉNEUX à Fr. 10.75

FLEURS DES PRÉS ET DES BOIS à Fr. 10.75

et 21 autres titres disponibles

Collection « Le Monde Vivant » (Life) à Fr. 21.— le volume

### LES MAMMIFÈRES

### LES OISEAUX

### LES PLANTES

### L'ÉVOLUTION

et 17 autres titres disponibles

Envoi de catalogues sur demande.

En vente dans toutes les librairies

**Agent général: J. Mühlethaler**  
**5, rue du Simplon, 1207 Genève**

# Hauterive

## ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — 1003 Lausanne

Téléphone (021) 23 23 97

**COURS DE SECRÉTARIAT** en 2 et 3 langues

**COURS DE COMMERCE**

(préparation à l'entrée en 2<sup>e</sup> année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

I. Allaz, Dr. ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol.

B. Bieri, Dr en droit.

# Alder & Eisenhut AG

75 ans 1891-1966

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport  
et de jeux

KOSNACHT-ZH

Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Nos fabrications sont conçues sur  
les exigences de la nouvelle  
école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités,  
sociétés et particuliers



Pour les machines cartonnage et reliure,  
adressez-vous à la fabrique de machines



# Jos. Hunkeler 4806 Wikon

cisailles à carton - massicots - presses  
grand choix



La communication la plus rapide et  
la plus économique entre **Ouchy** et les  
deux niveaux du centre de la **ville**.

Les billets collectifs peuvent être  
obtenus directement dans toutes les  
**gares ainsi qu'aux stations L-O**  
d'Ouchy et du Flon.

La perle des restaurants  
au bord du lac

# Beau-Rivage

Neuchâtel  
Tél. (038) 547 65 Parking

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

# Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

La bonne adresse  
pour vos meubles



Choix  
de 200 mobiliers  
du simple  
au luxe

1000 meubles divers



**AU COMPTANT 5 % DE RABAIS**

Les paiements facilités par les mensualités  
depuis 15 fr. par mois

## éducateur

Rédacteurs responsables:

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles  
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces:  
**IMPRIMERIE CORBAZ S. A.**, 1820, Montreux,  
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62  
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:

**SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-**



Les gouttes **BIO-STRATH**  
redonnent de l'énergie aux

**écoliers surmenés**

A base de levure et de plantes médicinales

Dans les pharmacies et drogueries

## BON pour horaires

des horaires avec un magnifique sujet de fleurs pour votre classe peuvent être obtenus gratuitement en expédiant le bon ci-dessous à la maison Strath-Labor S.A., Mühlebachstrasse 25, Postfach, 8032 Zurich.

Expéditeur : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nombre désiré : \_\_\_\_\_

Nous cherchons

## professeurs et instituteurs

en activité ou retraités ou personnes qualifiées pour la rédaction de **cours par correspondance** et de **manuscrits** à éditer : sciences, mathématiques, branches commerciales, langues et autres disciplines.

### Editions et Ecole Panorama

2, rue d'Argent, 2500 **Bienne**  
Tél. (032) 3 62 84 ou 3 92 94



A telle enseigne...  
...un bon renom. La Banque Cantonale Vaudoise dont les conceptions modernes s'appuient sur une longue tradition, est à même de résoudre, au mieux de vos intérêts, tous vos problèmes financiers.



BANQUE

CANTONALE

VAUDOISE

## Votre agent de voyages

VOYAGES  
**LOUIS**  
NYON - LAUSANNE

Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77

Nyon : 11, av. Viollier - Tél. 61 46 51

Tous les services d'agence

Plus de trente années d'expérience dans les voyages  
et excursions par autocars



## Le dispositif amovible Siemens d'enfilage automatique du film...



## ...sans mécanisme automatique!

Simplicité enfantine: Fixation du dispositif – Mise en marche du projecteur – Introduction du film – Démontage du dispositif – Projection. Applicable également aux anciens projecteurs Siemens. Demandez la notice détaillée.

**S.A. des Produits Electrotechniques Siemens**

Département Film étroit, 8021 Zurich, Löwenstrasse 35, Tél. 051/25 36 00

Coupon

Je désire recevoir votre notice: «Enfilage automatique du film sans mécanisme automatique»

Nom et prénom:

Rue:

Localité:

télesiège  
**Grindelwald  
First**

**Visitez la région de First (alt. 2 200 m)**

centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école.

Renseignements tél. (036) 3 22 84.

Magasin et bureau Beau-Séjour



Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

**RADIO  
ET STÉRÉOPHONIE  
HAUTE-FIDÉLITÉ**

pour l'auditeur exigeant  
par les soins de

**FOETISCH FRÈRES S. A.**  
Grand-Pont 2 bis  
Lausanne

**Etudes classiques  
scientifiques et commerciales**

Maturité fédérale  
Ecoles polytechniques  
Baccalauréat français  
Technicums  
Diplôme de commerce  
Sténodactylographe  
Secrétaire-comptable  
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans  
Cours spéciaux de langues

**Ecole Lémania**

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

**Papeterie St-Laurent**  
*Charles Krieg*

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

***Henniez-Lithinée***



*la boisson  
de toute heure*